



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des
affaires étrangères DFAE

Stratégie de coopération suisse au Tchad 2018 – 2021



Table des matières

Préface	5
1 Analyse du contexte	6
2 Objectifs de la Suisse et stratégie des autres donateurs	10
3 Principaux résultats obtenus par la Suisse (2013-2017) et principales leçons apprises	12
4 Implication pour la stratégie de coopération suisse	15
5 Priorités et objectifs 2018-2021	16
6 Mise en œuvre de la stratégie de coopération	21
7 Pilotage stratégique et gestion	23
8 Annexes	
A Liste des acronymes et abréviations	25
B Scénarii d'évolution du contexte 2018-2021	26
C Risques et mesures de mitigation pour le programme Tchad 2018-2021	30
D Schéma de la stratégie de coopération suisse au Tchad 2018-2021	31
E Cadre de résultats (CR) par Domaines de la stratégie Tchad 2018-2021	32
F Cadre des Résultats SC Tchad 2018-2021 : résultats de gestion & performance	44
G Domaines d'intervention et leur hypothèse d'impact	46
H Budget indicatif par domaine d'intervention (en millions CHF)	47
I Base pour la mise en œuvre du monitoring	48
Domaine 1 : Citoyenneté, Paix et Prévention de la violence	48
Domaine 2 : Education de Base et Formation Professionnelle	50
Domaine 3 Agriculture et Sécurité alimentaire	51
J Stratégie de Coopération Tchad 2018-2021 : carte des 6 zones d'intervention	54
K Foyers des crises autour du Tchad, 12/2015 (Source : ICG)	55
L Aperçu de la situation humanitaire	56
M Aperçu de la situation en sécurité alimentaire et nutrition	57



Préface

La Suisse est présente au Tchad, pays prioritaire de sa coopération internationale, depuis plus de 50 ans. Avec la stratégie 2018 – 2021, elle renouvelle son engagement en y apportant un montant d'environ 100 millions de francs suisses. Pour la première fois au Tchad, la Suisse mettra en œuvre une stratégie qui a été définie de manière conjointe par ses trois instruments de politique étrangère que sont la coopération au développement, la politique de paix et l'aide humanitaire. Ainsi la Suisse pourra apporter son soutien au Tchad sous forme d'appuis différenciés, complémentaires et coordonnés.

Dans sa stratégie, la Suisse a décidé d'intensifier son travail dans le domaine *citoyenneté, paix et prévention de la violence*, au travers de la création d'un nouveau domaine. Ce choix correspond aussi bien à la lecture des défis du contexte tchadien qu'aux éléments mis en avant par le Gouvernement du Tchad lui-même dans sa *Vision 2030* et en particulier dans les deux premiers axes de son *Plan National de Développement 2017 - 2021*. La Suisse renforcera ainsi sa présence sur les questions de politique de paix et de bonne gouvernance ; ceci passera par un soutien à la participation citoyenne et aux réformes institutionnelles. *L'éducation de base et la formation professionnelle* ainsi que *l'agriculture et la sécurité alimentaire* continueront à constituer les deux autres domaines prioritaires de la Suisse. Ils devront permettre de consolider les résultats obtenus jusqu'à présent et d'approfondir les impacts systémiques.

La Suisse s'engagera encore davantage en faveur de l'efficacité de l'aide au Tchad. Cet engagement passera par une coordination accrue et une augmentation des interventions conjointes avec les autres partenaires au développement. Dans le souci d'accompagner le Tchad vers une diminution de sa fragilité, la Suisse plaide pour un meilleur équilibre entre les appuis sécuritaires, humanitaire et de développement. Les jeunes et les femmes seront des acteurs privilégiés et incontournables pour toute action en lien avec la prévention de la violence.

La Suisse reste donc engagée au Tchad. Elle sera toutefois très attentive aux réformes qui devront être impulsées par les acteurs tchadiens. Une attention particulière sera portée aux réformes à engager dans le domaine de la gouvernance, notamment dans la gestion des finances publiques et le renforcement de la décentralisation. La Suisse est également très soucieuse du respect des droits humains au Tchad, notamment les droits civils et politiques, la liberté d'expression et la liberté d'association.

Enfin, la Suisse prévoit de réévaluer son engagement au Tchad en 2019 sous la forme d'un bilan à mi-parcours de son programme de coopération et d'une appréciation des réformes durables que le gouvernement tchadien aura engagées d'ici-là. La nature et le volume de l'engagement à venir de la Suisse au Tchad dépendra entre autres des conclusions de cette évaluation.

Approuvée en octobre 2017



Pascale Baeriswyl
Secrétaire d'Etat



Manuel Sager
Directeur de la DDC

1. Analyse du contexte

1.1 Le Tchad, un pays de grande fragilité¹

Au début du cycle stratégique 2013 – 2017 de l'appui de la coopération suisse, le Tchad était déjà décrit comme un pays fragile. La raison première de cette fragilité est liée à la faible capacité de l'État à fournir, d'une part, des services de base à sa population et de réduire, d'autre part, la pauvreté durablement. En 2017, ce constat reste valable. Le Plan National de Développement (PND) 2017 – 2021 du Gouvernement du Tchad fait d'ailleurs état de cette situation et son analyse est franche et ouverte. Le PND relate notamment les défis importants relatifs aux questions économiques, sociales et sécuritaires, sans oublier les thèmes de gouvernance et de cohésion sociale ; le document mentionne également le fait que le pays n'a pas pu atteindre les objectifs du millénaire en raison de facteurs aussi bien internes qu'externes. Parmi les causes externes, la crise économique profonde causée par la chute du prix du pétrole est indéniable. L'acceptation du point d'achèvement concernant le Programme pour les pays très endettés (PPTE) en 2015 a permis néanmoins d'amortir le choc en permettant au Tchad d'accéder aux appuis budgétaires – ces derniers étant néanmoins conditionnés à la mise en place d'un régime d'austérité important et à des processus de réformes. Malgré cet appui, le Fonds Monétaire International (FMI) a annoncé une contraction du Produit Intérieur Brut (PIB) de 1,1% pour 2016 et prévoit une relance très timide en 2018. L'assainissement des finances publiques passera également par la renégociation d'un prêt bancaire à l'État tchadien d'un montant de deux milliards de dollars obtenu grâce à l'intermédiation de l'entreprise Glencore. Ralentir le rythme de remboursement de cet emprunt est en effet important pour réduire le déficit budgétaire. Un tel accord est envisageable, mais les négociations prendront du temps et dépendront notamment des perspectives de la production pétrolière.

Parmi les causes internes, le PND pointe en premier chef la mauvaise gouvernance comme obstacle majeur à la mise en valeur des potentialités considérables du pays telles que le dividende démographique²,

l'utilisation durable des ressources naturelles dans l'agriculture et l'élevage et les filières de l'économie alimentaire qui en découlent ainsi que l'utilisation durable des revenus par la production des matières premières. La cohésion sociale empreinte de fragilité est le deuxième élément mis en exergue par le PND. Il subsiste néanmoins au Tchad une culture du *vivre ensemble* qui est encore capable pour l'heure de transcender la grande diversité ethnique, culturelle et religieuse du pays. Dans le même sens, la structure familiale tchadienne, marquée par la solidarité et le partage, constitue une partie du capital social permettant à la société de développer une forte résilience face aux chocs extérieurs et intérieurs.

1.2 La pauvreté est endémique dans toutes ses dimensions

Le pays est classé 186^{ème} sur 188 selon l'indice du développement humain des Nations Unies. En matière d'inégalité de genre, le pays est 153^{ème} sur 188. En 2016, le taux d'insécurité alimentaire a atteint 26% touchant 3,5 millions de personnes (cf. annexe L), le taux de mortalité maternelle se chiffrait à 9,8%. Le paludisme demeure un défi majeur avec 35% de morbidité hospitalière. Le taux d'accès à l'eau potable n'a pas pu être doublé comme prévu dans les objectifs du millénaire (65%), même s'il n'en est pas loin (52%). Le taux d'analphabétisme est estimé à 78%. Le système éducatif est parmi les plus faibles en Afrique en termes d'inclusion (faible taux d'inscription) et de qualité. Seuls 38% des élèves inscrits complètent le cycle primaire et parmi eux, seul un tiers obtient des compétences de base satisfaisantes en lecture, écriture et mathématique. 90% des jeunes se présentent sur le marché du travail sans base éducative acceptable et avec de faibles perspectives d'emploi. Le sous-secteur de la formation professionnelle est confronté à la prise en compte d'environ 150'000 jeunes qui sortent annuellement du système scolaire et en attente d'une insertion dans le monde du travail. L'ensemble du pays est touché par les mauvaises conditions décrites, mais les populations rurales et plus spécifiquement, les femmes et les jeunes filles, affichent des indicateurs sociaux encore plus bas que les moyennes nationales. Les perspectives de la jeunesse sont très sombres et ne répondent pas à ses attentes et à ses droits, ce qui n'est pas sans conséquences : des phénomènes tels que l'extrémisme violent, la criminalité et la drogue pourraient s'accroître. A terme,

¹ OCDE States of Fragility 2016 : Understanding Violence, Paris 2016

² "Dividende démographique" – Opportunité offerte par la phase de développement démographique où le taux de personnes actives par rapport aux personnes inactives est le plus élevé.



ce manque d'opportunités peut amener les jeunes générations à quitter leur pays d'origine. La résilience des Tchadiens reste néanmoins remarquable, comme le démontre l'engagement continu des maîtres communautaires (2/3 des enseignants du primaire) malgré le non versement des subsides de l'Etat depuis août 2014 et les modestes rémunérations versées par les communautés.

Face à une croissance démographique de 3,6%, ces déficits risquent de s'aggraver de manière importante si la société tchadienne et surtout l'Etat n'arrivent pas à induire des transformations importantes dans un délai très court. Pour parvenir à ces changements, une action cohérente du gouvernement est indispensable. C'est en cela que la mauvaise gouvernance, démontrée par le référentiel de Mo Ibrahim (48ème sur 54 pays), devient très préoccupante ; le manque de progrès réalisé dans la réduction de la pauvreté au Tchad est imputable au peu d'importance accordée notamment à la définition de politiques publiques inclusives, à la transparence des processus politiques, à la redevabilité et à l'inclusion. La conjonction de l'absence de services de base accessibles et de qualité et la mauvaise gouvernance constitue le premier facteur de fragilité du pays. Cette situation engendre non seulement des tensions sociales et politiques mais freine également le développement des initiatives constructives des citoyens et du secteur privé.

La cohésion sociale et le consensus politique national sont éprouvés

La deuxième dimension de fragilité est relative au domaine politique et à la cohésion sociale. En 2016, le Président Deby a été réélu pour un 5ème mandat, après avoir fait sauter en 2005 le verrou constitutionnel de limitation à deux mandats et de l'âge maximal à 70 ans pour accéder à la présidence. Ce dernier mandat s'inscrivait, au départ, dans un processus électoral favorable. En effet, à la différence de 2011, plus d'une dizaine de candidats, dont les leaders de l'opposition, se présentaient et des campagnes électorales ont pu être menées par les différents partis. Néanmoins, la victoire du président sortant, obtenant 61% des votes au premier tour, fut vivement contestée ; dès lors, des soupçons d'irrégularités persistent. Par ailleurs, le processus électoral a eu pour conséquence la rupture entre le pouvoir et l'opposition au sein de plusieurs organes indispensables à la concertation politique dont la commission électorale (CENI) et le Cadre National de Dialogue Politique (CNDP). En 2017, le gouvernement a annoncé que les élections législatives n'auraient pas lieu avant 2019 pour des raisons essentiellement économiques. Le mandat des députés est donc prolongé. Des experts légaux tchadiens doutent de la constitutionnalité de cette mesure et par voie de conséquence, la légitimité politique du parlement risque d'être remise en cause.



Les problèmes économiques pèsent lourdement sur la paix sociale dans un pays où l'économie formelle dépend très largement de l'Etat. En 2016, des grèves étendues des corps enseignants et hospitaliers ont fait remonter la grogne populaire. Le climat social reste très tendu. Le gouvernement tente d'y répondre avec des mesures privilégiant les solutions à court terme. D'une part, il honore le versement des salaires des fonctionnaires allant à la limite de ses possibilités économiques, d'autre part, il réprime les expressions publiques d'insatisfaction avec son appareil sécuritaire important. Dans ce contexte, les violations des droits de l'homme font de plus en plus partie des réponses données aux velléités d'expression ou de participation à l'émergence d'alternatives politiques, sociales ou culturelles. La jeunesse tchadienne souffre non seulement des défaillances du système éducatif mais elle est aussi limitée dans sa liberté d'expression par l'omniprésence du contrôle de l'Etat. En conclusion, la détérioration de la cohésion sociale et les difficultés de relancer le dialogue politique constituent également des facteurs importants de fragilité.

1.3 Un Etat militaire et des menaces d'insécurité qui pèsent sur le développement

Le paramètre « militaire » est omniprésent au Tchad – et cela depuis plusieurs décennies. Le gouvernement actuel est issu d'un coup d'Etat militaire et s'est maintenu au cours des 27 dernières années avant tout par un appareil militaire puissant. C'est en ef-

fet grâce à ses forces armées que le régime a pu se maintenir à travers diverses tentatives de renversement par la force – la dernière ayant eu lieu en 2008. Cet appareil est aujourd'hui une épée de Damoclès, que la donne sécuritaire régionale permet de maintenir. Mais jusqu'où et jusqu'à quand ? Par ailleurs, l'armée tchadienne n'est pas perçue comme une armée républicaine formée et structurée pour protéger les institutions de l'Etat, mais plutôt comme structure permettant de maintenir le pouvoir en place. Enfin, le contexte régional pourrait entraîner une spirale de violences internes ainsi que dans les pays voisins comme le Soudan, la RCA et la Libye. Ces pays ont en effet tous des contentieux à régler avec le Tchad ce qui augmente la probabilité de conflits violents et offre des espaces au développement de l'extrémisme violent en Afrique centrale.

Aujourd'hui, c'est surtout à travers le prisme de la réponse sécuritaire apportée par le Tchad dans la sous-région que le paramètre militaire tchadien est visible. Avec un appui important de la communauté internationale, le Tchad a répondu présent face à la menace extrémiste dans le Sahel ; son intervention militaire a été déterminante au Mali, à l'Est du Niger, au Nord du Cameroun et au Nord du Nigeria. Ces efforts du Tchad ont contribué notamment au recul des groupes armés extrémistes dans le bassin du Lac Tchad. Parallèlement, le Tchad a réussi à limiter l'influence des extrémistes sur son propre territoire. Tous ces éléments doivent être considérés à leur

juste valeur. Le nombre limité d'attentats, un certain contrôle des tendances extrémistes et la relative liberté de mouvement sur le territoire national contribuent à un environnement favorable pour le développement du pays. A ce titre, le Tchad jouit d'une certaine reconnaissance internationale, notamment de la part des pays africains. Grâce à cette reconnaissance, il a pu accroître sa présence sur le plan diplomatique. Le Tchad a par exemple siégé comme membre non permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies en 2014-15, le Président Deby a été le président de l'Union Africaine (UA) en 2016 et l'ancien Ministre des affaires étrangères a été élu à la tête de la Présidence de la Commission de l'UA en janvier 2017.

Néanmoins, l'importance donnée à l'agenda sécuritaire régional se fait en partie au détriment de l'attention portée aux priorités du développement et des défis politiques sur le plan national. La croissance continue des forces de sécurité dans la lutte contre le terrorisme amène aussi à un déséquilibre interne, comme par exemple l'expansion du budget de la défense au détriment d'autres secteurs tels que la santé ou l'éducation. Les différents groupes ethniques de la population ne sont pas représentés de manière équitable dans les rangs et les commandements des forces de sécurité. Le risque de rivalités violentes et de recrudescence du phénomène de rébellion entre groupes proches du pouvoir pourrait s'intensifier. Les risques sécuritaires dans la sous-région et les conséquences potentielles pour le Tchad ainsi que la réponse interne avec une militarisation accrue représentent également des facteurs importants de fragilité.

1.4 Le Tchad face à de multiples crises humanitaires (voir aussi annexes K, L et M)

Sur une population de 15 millions d'habitants (dont 50,7% de femmes et 65% de moins de 25 ans), près de 3.5 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire. Plus de 600'000 personnes, dont la moitié de mineures, sont touchées par des crises sécuritaires ; elles sont réfugiées, retournées ou

déplacées internes et le plus souvent à long terme. La majorité des personnes réfugiées proviennent du Soudan (Darfour) et de la République centrafricaine (RCA). Elles vivent l'oubli progressif par l'ensemble des acteurs qui se matérialise par un manque flagrant d'assistance alors que leur cas suscite de nombreux problèmes très spécifiques de protection et d'appui. A l'image des personnes déplacées internes, et ce, principalement dans la région du Lac Tchad, elles risquent de devenir des groupes vulnérables oubliés et privés de leurs droits. En 2016, le sous-financement des besoins humanitaires se montait à environ 260 millions de dollars.

Les crises humanitaires affectant les pays voisins, y compris le Nigeria, ont une influence importante au Tchad. Une aggravation dans un ou plusieurs de ces contextes aura un impact immédiat sur le pays. Ce risque constitue une des considérations principales dans l'analyse des perspectives humanitaires. Néanmoins, il est important de ne pas négliger les risques inhérents au Tchad lui-même. Des conflits internes ainsi que des événements climatiques pourraient déclencher à chaque instant des crises majeures. Le Tchad fait d'ailleurs partie des pays au monde les plus vulnérables face au changement climatique. L'ampleur des tâches humanitaires reste donc très importante et leur sous-financement chronique reste un défi permanent.

Résumé : alors que le scénario le plus probable pour les années à venir est une détérioration lente de la situation, le Tchad pourrait se diriger vers une situation d'un Etat en faillite (failed state). Une telle situation aurait des conséquences dramatiques aussi bien sur les perspectives de développement que sur l'insécurité du territoire, qui entraînerait sans aucun doute des flux migratoires et l'émergence de groupes extrémistes violents et de trafiquants de tous ordres dans le pays. Une crise de cette envergure au Tchad aurait de graves conséquences sur le Sahel et les pays voisins.

2. Objectifs de la Suisse et stratégie des autres donateurs

Situé géographiquement en zone sahélienne et soudano-sahélienne, le Tchad fait économiquement et politiquement partie de l'Afrique centrale en étant affilié à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) avec cinq autres pays membres : Gabon, Cameroun, RCA, République du Congo et Guinée Equatoriale. A la différence de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la CEMAC ne fait pas partie des organisations sous régionales prioritaires pour la Suisse. De ce fait, en matière de politique extérieure suisse, le Tchad est associé aux priorités correspondant à la région du Sahel, notamment au travers des Axes Stratégiques Sahel du DFAE. Ces derniers visent à contribuer à la sécurité, à la stabilité et au développement de la région dans une perspective de paix durable intégrant les causes profondes des crises récentes. Pour atteindre ses objectifs au Tchad, la Suisse dispose des trois instruments de coopération internationale : la coopération au développement, l'aide humanitaire et la politique de paix et de sécurité humaine. Le message pour la coopération internationale 2017 – 2021 constitue la principale référence. En 2016, les investissements de la Suisse étaient de : CHF 19,8 millions pour la coopération au développement, CHF 3,42 millions pour l'aide humanitaire et CHF 0,28 million pour la politique de paix.

Sur le plan économique, les relations entre la Suisse et le Tchad se limitent, suite au retrait de Nestlé en 2012, aux activités de Glencore relatives à la production et au commerce du pétrole. Outre la présence du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), cinq ONGs suisses font partie des partenaires de mise en œuvre de la coopération suisse : Swiss TPH, Enfants du Monde, Swisscontact, Swissaid et Caritas Suisse, les deux dernières poursuivant parallèlement des activités sur financement propre. MSF Suisse est actif dans l'humanitaire et une dizaine d'organisations, financées par des fonds religieux, sont actives dans les secteurs sociaux et dans l'aide humanitaire.

Des thèmes importants de l'agenda politique suisse ont une résonance particulière au Tchad. Il s'agit d'une part de la migration illicite et d'autre part de la prévention de la violence et de l'extrémisme violent. En ce qui concerne le premier facteur, la dynamique migratoire tchadienne mérite d'être étudiée plus en détail. En comparaison avec la situation du Nigeria

voisin, dont les citoyens figurent désormais au deuxième rang des demandeurs d'asile en Europe (données EASO de juillet 2017), le Tchad n'en fournit pratiquement pas, les Tchadiens étant en effet plus enclins à une immigration sous régionale en Afrique. Les facteurs «push and pull», respectivement leur absence, ainsi que des flux de personnes en transit au Tchad sont des éléments à prendre en compte dans une analyse sensible aux conflits. L'appui à la stabilité du Tchad s'inscrit donc également de manière légitime dans le souci d'atténuer ces deux phénomènes.

En ce qui concerne l'appui international, le Tchad est un cas sui generis. Malgré sa fragilité et des indicateurs de développement très bas, le pays reste un « orphelin » de l'aide publique au développement (APD) avec environ 40 USD/par habitant/par an. Par comparaison, le Mali reçoit presque trois fois plus de soutiens financiers tout en comptant près de 30 pays donateurs. Depuis 2015, les appuis budgétaires prennent de l'importance. Les institutions financières internationales (FMI, BM et BAD) sont les principaux porteurs de cette aide, appuyées par l'UE et la France.

Au Tchad, la Suisse est le deuxième bailleur bilatéral sur six, juste derrière la France, très orientée sur l'agenda sécuritaire. Les bailleurs non-traditionnels comme la Chine, la Turquie et les Etats du Golfe jouent un rôle important, sans pour autant participer activement à la coordination. La faible présence de la coopération internationale au Tchad est en contradiction avec les discours internationaux sur le nexus sécurité-humanitaire-paix-développement. Elle est due à de multiples facteurs, tant économiques (revenus pétroliers en hausse entre 2006 et 2014) que politiques (déficit important en matière de gouvernance et manque d'une volonté politique réelle d'engager des réformes dans ce sens).

Néanmoins, il convient de voir au-delà des statistiques de l'aide publique au développement. En effet, bien que fragile et très pauvre, le pays revêt une importance certaine dans l'équilibre géostratégique sous régional. De ce fait, il bénéficie d'appuis relativement importants en matière de sécurité de la part des Etats-Unis et de la France. Mais cette démarche n'est pas sans conséquence dans les logiques d'intervention de l'aide internationale ; elle peut également devenir une source de déséquilibre. Il est en effet

important de maintenir un certain équilibre entre i) appui sécuritaire et appui au développement et à la prévention et ii) appui humanitaire et appui au développement. Dans le premier cas, lutter exclusivement contre les mouvements extrémistes ne résout pas le problème de la pauvreté qui nourrit de tels mouvements. Dans le second cas, une focalisation de l'aide internationale dans des contextes qui bénéficient d'une attention politique particulière (par ex. dans la région du Lac Tchad), peut créer un déséquilibre au détriment d'autres régions, notamment du nord et du centre, où les indicateurs de développement sont pourtant les plus bas et créer ainsi des tensions. Ce deuxième cas peut être illustré par le déséquilibre de l'engagement des Nations Unies au Tchad qui est plus important dans l'aide humanitaire que dans l'aide au développement. Ceci est explicable en partie par le manque de financement de la part des bailleurs, mais constitue un facteur défavorable pour le développement du pays.

En 2017, la situation semble pourtant évoluer. La Suisse devrait veiller à corriger les déséquilibres énoncés plus haut en saisissant les opportunités de partenariat avec des programmes portés par les Nations Unies, mais également au travers d'initiatives conjointes avec la France, l'Allemagne et la Grande Bretagne. L'intérêt accru des donateurs pour les questions migratoires et sécuritaires de la région du Lac Tchad pourrait donner lieu à des possibilités de cofinancement. Néanmoins, la composition actuelle des bailleurs de fond et leurs priorités au Tchad ne favorisent pas, pour l'instant, une action coordonnée des bailleurs en faveur du développement.



3. Principaux résultats obtenus par la Suisse (2013 – 2017) et principales leçons apprises

Bref historique

La Suisse est engagée depuis plus de 50 ans aux côtés du Tchad, sa coopération prenant d'abord la forme d'appui à la formation agricole dans le sud du pays. Puis, le type de coopération se diversifie rapidement sur les plans thématique et géographique. Au début des années 2000, l'accent est mis sur le développement de compétences locales à travers la création de sept programmes de développement rural intégrés (mise en œuvre directe) dans douze régions, qui deviendront par la suite des ONG nationales. Avec des approches de travail innovantes et bien adaptées au contexte rural, les conditions de vie des populations touchées s'améliorent de manière significative, mais les effets restent très localisés, et ne touchent pas les systèmes sur le plan régional ou national.

Parallèlement, l'Aide humanitaire (AH), active au Tchad depuis la crise du Darfour, renforce son appui avec une présence effective dans le pays. La Division de Sécurité Humaine (DSH) complète l'appui de la DDC, avec un soutien à la promotion du dialogue politique et le déploiement d'un expatrié comme conseiller en matière de sécurité humaine (HSA, *human security advisor*) à N'Djaména jusqu'à fin 2015.

3.1 Principaux résultats obtenus

A partir de 2013, la Suisse a mis en œuvre un programme associant de manière coordonnée les trois instruments CS, AH et DSH pour soutenir la consolidation d'une paix interne durable tout en poursuivant efficacement la lutte contre la pauvreté. Un travail sur les causes de la fragilité fut engagé avec une



dimension de « *state building* » favorisant la pérennité des actions et contribuant à la réduction de la fragilité. En 2017, nous pouvons constater que la Suisse a gagné en crédibilité auprès de ses partenaires nationaux et multilatéraux dans ses domaines d'intervention : santé, agriculture et sécurité alimentaire, éducation de base, protection des civils, traitement du passé et dialogue inter et intra religieux ainsi que la prévention de l'extrémisme violent. Au niveau de la coopération sud, un portefeuille totalement nouveau de projets thématiques pluri-acteurs agissant à différents niveaux (local, régional, national) a été mis sur pied. De manière non exhaustive, nous relevons les résultats suivants du portefeuille 2013-2017.

3.1.1 *Promotion de la paix et renforcement de la cohésion sociale*

La Suisse a facilité la résolution historique d'un conflit entre deux communautés de la Tandjile. La stratégie clef du succès fut le travail simultané avec des représentants des groupes œuvrant à N'Djaména et les leaders traditionnels sur place. De cet accord, un capital de confiance important s'est créé au sein des parties prenantes, améliorant ainsi les perspectives de développement de la région. La formation de plusieurs centaines de leaders en résolution de conflits permet de croire que des situations similaires au cas de la Tandjile peuvent être traitées efficacement aussi bien sur un plan régional que national. La Suisse a apporté un soutien technique au procès de l'ancien Président Habré, condamné à perpétuité au Sénégal en 2016, en appuyant les démarches de sensibilisation et de communication, notamment auprès des victimes. En mai 2017, l'initiative régionale de prévention de l'extrémisme violent (PEV), au travers de la tenue d'un événement intitulé « conversations » à Ndjamená, a rencontré un succès intéressant. Des personnalités de très haut niveau y ont pleinement participé et les autorités tchadiennes ont donné des signaux positifs à cette occasion.

3.1.2 *Amélioration des services de santé pour plus de 100'000 personnes*

Plus de 55'000 personnes ont adhéré à des mutuelles de santé partiellement financées par la Suisse. Ces dernières ont amélioré le taux de fréquentation de leurs membres auprès des centres de santé, en particulier pour les consultations liées à la santé materno-infantile. Les mutuelles de santé dirigées par des

femmes ont démontré une meilleure performance ; les femmes ont ainsi activement contribué à l'amélioration des services de santé. Certains centres de santé sont financés à plus de 65% par des mutuelles, ce qui constitue une option viable pour un financement durable du système de santé au niveau national. Depuis 2017, le modèle suscite l'intérêt du ministère de la santé publique et le projet a commencé à former les cadres du ministère sur l'approche et le potentiel de son utilisation dans d'autres districts sanitaires.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes accèdent également à une prise en charge sanitaire de meilleure qualité au sein des centres appuyés par la Suisse (CS), où les indicateurs de santé se sont nettement améliorés depuis deux ans. Outre des services de meilleure qualité, les cliniques de ces districts de santé gèrent le recouvrement des coûts de manière transparente. Au niveau national, l'appui de la Suisse a été déterminant dans le développement et l'approbation de la stratégie nationale pour la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) – qui vise un accès de toute la population à des services de santé essentiels de qualité et une protection sociale – et qui facilitera la mise en œuvre de la politique de santé. Le secteur de la santé a montré un fort potentiel d'effets sur les politiques nationales, et de bonnes perspectives de résultats en termes de gouvernance.

La cartographie des ressources hydriques (ResEau) est un des projets reliant de manière intéressante la création de connaissances dans une approche scientifique avec la planification et la mise en œuvre de projets de développement. La collaboration entre ResEau et des projets de développement dans l'Est du pays a permis d'améliorer de manière significative le taux de réussite des forages en profondeur et d'identifier des sources d'eau dans la région d'Amdjarass où des investissements importants avaient échoué auparavant.

3.1.3 *Une impulsion est donnée à l'éducation de base avec des innovations adaptées*

Un projet substantiel d'appui à la qualité de l'éducation de base a permis de former plus de 1500 personnes (enseignants, directeurs, encadreurs) intervenant dans les écoles communautaires et publiques sans compter les associations de parents d'élèves et des mères d'élèves offrant ainsi de meilleures presta-

tions dans un environnement pédagogique amélioré. De manière concrète, ces appuis de proximité se sont traduits, par exemple, par une amélioration du temps de présence des élèves en salle de classe, allant de plus de trois mois dans les classes pilotes appuyées par la DDC par rapport à la moyenne nationale. Les innovations comme l'enseignement fait dans la langue maternelle des enfants (langue nationale) démontrent une nette amélioration dans les apprentissages en lecture et en écriture. Des rapports internes du Ministère de l'Éducation font état de ce constat. La position de la Suisse comme cheffe de file des partenaires techniques et financiers (PTF) en éducation a facilité la coordination au sein des bailleurs et entre les bailleurs et le gouvernement. Ce rapprochement a permis d'influer certaines décisions politiques (situation d'urgence du Lac Tchad prise en compte) mais pas encore de résultats sur la politique nationale.

3.1.4 Le potentiel d'une économie alimentaire durable basée sur l'agriculture est mis en valeur

Après seulement deux ans de mise en œuvre, les projets des filières arachide, karité et semencière démontrent déjà leur potentiel en termes de création de richesses et d'auto-emplois dans le secteur agro-alimentaire et des services respectifs. Plusieurs milliers de personnes, et en particulier les femmes, augmentent leurs revenus grâce au développement des filières facilitant les échanges entre les maillons de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits. Avec l'appui de la Suisse, en collaboration avec la FAO, le Tchad a adopté la loi semencière qui permet le développement d'une industrie de semences et l'amélioration des revenus des paysans. La construction de seuils d'épandage dans les régions semi-arides du centre-est a permis de freiner l'érosion liée au ruissellement des eaux de pluie et le stockage d'eau dans les aquifères souterrains tout en favorisant un nouveau couvert végétal de près de 4'500 hectares. Il s'agit ici de mesures types d'adaptation au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophes naturelles. Les remontées d'eau au niveau de la nappe phréatique ont favorisé les cultures maraichères et le petit élevage pratiqués par des femmes. Une analyse de rentabilité économique de l'investissement situe un taux de rentabilité interne de 35%. Des conventions locales sous l'égide des autorités traditionnelles et administratives permettent la gestion durable de ces espaces par les communautés et la reconnaissance de leurs droits sur la terre et l'eau. La synergie entre le projet de cartographie des ressources en eau et celui d'appui à l'élevage a augmenté le taux de réussite d'implantation des puits pastoraux.

3.1.5 La Suisse réagit avec flexibilité aux crises humanitaires et aux crises prolongées

600'000 personnes en situation de déplacement sont accueillies par le Tchad suite aux conséquences des

crises politiques, des conflits et du terrorisme dans les pays voisins du Tchad. La Suisse a su y répondre de manière professionnelle avec ses partenaires humanitaires multilatéraux et des ONG. Elle est perçue comme un bailleur humanitaire important. Elle pèse dans le dialogue politique avec ses plaidoyers notamment sur : les risques d'apatridie pour les personnes nécessitant une protection de long terme, le sous-financement chronique du secteur, la distribution d'argent au lieu de vivres, la prise en compte de l'éducation d'urgence et la gestion durable des ressources naturelles autour des camps de réfugiés et en lien avec le changement climatique comme facteur aggravant.

3.2 Principales leçons apprises

Les principales leçons apprises de la stratégie actuelle sont : i) l'implication de femmes dans des instances de décision, quel que soit le domaine d'intervention, augmente l'impact des actions de développement, ii) la synergie des actions entre les différentes thématiques comme l'agriculture, l'éducation, la nutrition, la santé et la gestion de l'eau favorise une meilleure atteinte des résultats, iii) malgré la pression de la dégradation des conditions cadres, il est possible d'obtenir des résultats significatifs au niveau des projets, mais il est plus difficile d'en avoir au niveau des politiques nationales. L'adoption de la loi semencière et l'approbation de l'ordonnance pour la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) restent des exceptions et montrent que de tels changements sont possibles au Tchad ; iv) les attentes de résultats au Tchad doivent tenir compte de l'adversité du contexte, il est donc important de ne pas être trop ambitieux surtout sur le plan institutionnel.

Sur le plan organisationnel, la présence d'une spécialiste humanitaire au Tchad, avec mandat régional, a facilité l'anticipation des crises, a amélioré la rapidité des réponses en termes d'interventions et a favorisé la cohérence dans l'application des instruments humanitaires. En raison de limitations budgétaires, le non-déploiement à N'Djaména d'un conseiller en sécurité humaine en 2016 et 2017 a rendu difficile la mise en valeur des instruments de politique de paix et la participation aux initiatives régionales, malgré un engagement important du personnel de la DDC.

La modalité de mandats qui domine la mise en œuvre, notamment des financements de la Coopération Sud, connaît des limites dans la mise à l'échelle des résultats et le dialogue politique. Même s'il existe des résultats convaincants, avec une possible application à un niveau national, il est difficile que ces résultats soient repris dans des programmes plus larges, par ex. appuyés par des partenaires multinationaux si ces derniers n'ont pas été associés directement à l'expérience.

4. Implications pour la stratégie de coopération suisse

Parmi les scénarii d'évolution possible du contexte, celui d'une détérioration lente de la situation semble le plus probable (*annexe B, scénarii d'évolution du contexte*). Bien que la situation au Tchad ne soit pas comparable à celle de pays en guerre, la structure de l'Etat ne cesse de se fragiliser ainsi que les relations entre l'Etat et les citoyens. Les risques d'une criminalité accrue et d'une dérive vers l'extrémisme violent sont réels surtout sur fond de rivalités pour le pouvoir qui peut entraîner le Tchad vers un scénario d'un Etat en faillite. L'action de la Suisse doit contribuer à réduire la probabilité de survenance d'un tel scénario catastrophe tout en permettant au pays de passer d'un stade de *crise multidimensionnelle* à un stade de relance. Dans le cas où le pire scénario se réalise, la Suisse peut contribuer à générer des mécanismes permettant de limiter les dommages pour la population. Alors que des questions politiques et sécuritaires sont aujourd'hui au centre de l'attention, il est important de ne pas oublier le changement climatique comme facteur amplificateur de problèmes. Dans ce sens, la vision 2030 du Gouvernement du Tchad « Le Tchad que nous voulons » est probablement trop optimiste mais important pour montrer la voie vers une diminution de la fragilité.

Face à cette situation, la Suisse doit :

- Contribuer à ce que le point de bascule vers une diminution de la fragilité soit atteint et avec le moins de conséquences néfastes en matière de développement.
- Appuyer les initiatives de la société civile et du secteur privé et inciter l'Etat à jouer un rôle de régulation auprès de ces acteurs.
- Améliorer les conditions de vie des populations, là où les conditions permettent de le faire même si l'action de l'Etat n'est pas efficace.
- Etre préparé à répondre à la dégradation de la situation générale.

Il est important que la Suisse contribue à maintenir un certain équilibre dans les appuis de la communauté internationale. Ceci concerne l'équilibre régional, l'équilibre entre appui sécuritaire et appui au développement et entre aide humanitaire et aide au

développement. Ceci se fait au travers du dialogue politique, en particulier avec les partenaires multilatéraux de financement ainsi qu'avec les nouveaux bailleurs. La Suisse doit donc continuer à être un partenaire critique et constructif pour ces institutions et insister sur l'action conjointe sensible aux conflits.

Sur le plan politique, le blocage actuel doit être dépassé. Grâce à son intervention de longue date perçue positivement par les parties prenantes, la Suisse a établi une certaine confiance notamment en raison d'un positionnement désintéressé et peut jouer un rôle important à cet égard. Cependant, la confiance n'est pas inépuisable et doit donc se renouveler. Le retour de la DSH, avec le redéploiement au Tchad d'un conseiller en sécurité humaine dès janvier 2018, signifie tout d'abord un repositionnement/renforcement du dialogue politique tout en renouvelant en partie les alliances avec des acteurs d'une nouvelle génération.

Le contexte actuel, tenant compte des facteurs de fragilité mais également d'une structure étatique qui permet, malgré tout, de maintenir une certaine stabilité, justifie une présence suisse avec tous les instruments de la coopération internationale, excepté le SECO. Par ailleurs, la Suisse est également présente à travers les instruments multilatéraux. Cela reste un choix judicieux au vu des difficultés de réformes de base dans les secteurs d'engagement de la Suisse au Tchad. La maximisation des synergies aura un impact positif sur la qualité du programme.

Les actions de terrain de la coopération suisse tout comme l'expérience du dialogue politique au niveau des systèmes nationaux montrent que des bénéfices très importants pour la population peuvent être obtenus. Ceci est d'autant plus vrai que le niveau de vie des populations est extrêmement bas. Il est, par exemple, tout à fait réaliste d'augmenter de cinq à neuf, le nombre de mois d'autosuffisance alimentaire et d'améliorer la qualité de nutrition de la population dans le besoin. Il est important que la Suisse, par sa proximité et sa connaissance du terrain, véhicule le message que le développement au Tchad est possible et important.

5. Priorités et objectifs 2018–2021

Les choix stratégiques de la coopération suisse pour la période 2018-2021 permettent l'adaptation à un contexte de plus en plus fragile. L'élément clé de l'intervention de la Suisse est la présence simultanée et cordonnée de l'aide humanitaire, de l'aide au développement et de la promotion de la paix et des droits de l'homme. Les choix de la Suisse s'inscrivent pleinement dans les orientations stratégiques définies par le Tchad dans le Plan National de Développement 2017-2021 qui met en exergue le renforcement de l'unité nationale, la bonne gouvernance et le respect de l'Etat de droit tout en visant le développement d'une économie forte et compétitive ainsi que l'amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne. Les appuis suisses prennent aussi en considération les priorités et initiatives qui émergent au niveau local car en l'absence d'un projet national fort de décentralisation, les communautés et institutions locales doivent organiser et en grande partie financer des services de base sans fondement légal et institutionnel clair. Le secteur privé sera associé à ces processus. Des opportunités existent au niveau de la mise en valeur des techniques de communication et d'information dans les systèmes d'assurance santé, dans le financement de la maintenance des infrastructures hydrauliques locales et dans l'éducation (par exemple le paiement des subsides par le système de téléphonie).

Au niveau suisse, la stratégie s'inspire du Message du Parlement suisse sur la coopération internationale qui prône notamment : i) un engagement accru dans les contextes fragiles, ii) une augmentation des ressources en éducation et en Afrique subsaharienne, iii) la lutte contre la pauvreté avec une approche d'inclusion et d'équité et iv) une contribution à la stabilité et à la réduction des conflits. Compte tenu de l'exposition extrême du Tchad aux risques climatiques,

80% des projets du domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire sont définis pour répondre au besoin d'adaptation au changement climatique.

Ceci implique pour la Suisse au Tchad une coordination entre ses trois instruments de la coopération internationale, tout en respectant les spécificités de chacune des parties. Cette complémentarité est déterminante pour l'accompagnement du pays sur une voie de réduction de la fragilité. La première étape consiste cependant à atténuer les effets des crises multiples actuelles et d'établir des bases de durabilité pour la relance dans un délai court.

La présence des trois instruments permet aussi de donner au programme une dimension régionale. Tout en plaçant le développement du Tchad au centre de cette stratégie, la Suisse estime qu'en raison de l'interdépendance politique, humanitaire et sécuritaire du Tchad avec ses pays voisins, une mise en perspective régionale de l'engagement suisse est fondamentale. Ainsi l'aide humanitaire poursuivra ses activités depuis N'Djaména au nord du Cameroun et en RCA, tout en étant disponible sur d'autres zones si les urgences le demandent. La DSH renforcera le capital de confiance de la Suisse avec des actions de renforcement de la cohésion sociale et de la prévention de la violence et de l'extrémisme en prenant en compte les dynamiques régionales.

Par ses interventions, la Suisse contribue à l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD), notamment l'ODD 1 sur l'élimination de la pauvreté, l'ODD 2 sur l'éradication de la faim, l'ODD 4 sur l'accès et la qualité de l'éducation, l'ODD 5 sur l'inégalité entre les sexes et l'ODD 16 sur la paix, la justice et les institutions efficaces.





Dans une moindre mesure, la Suisse contribuera à atteindre également l'ODD 3 sur la santé, l'ODD 6 sur l'eau propre et l'assainissement, l'ODD 8 sur la croissance économique, l'ODD 10 sur la réduction des inégalités, l'ODD 11 sur les communautés durables et l'ODD 13 sur les mesures liées au changement climatique.

5.1 Objectif général

Les appuis de la Suisse pour la période 2018-2021 visent à accompagner le Tchad vers une diminution de la fragilité, en atteignant un développement durable qui garantit la sécurité alimentaire, basé sur une économie alimentaire renforcée et en appuyant le développement de systèmes de services de base adaptés. La Suisse promeut les processus favorables à la cohésion sociale, au respect de l'Etat de droit, à la protection et la promotion des droits de l'homme et à la paix, permettant aux citoyens et surtout aux groupes vulnérables d'améliorer leurs conditions de vie et de construire un *vivre ensemble* apaisé.

L'hypothèse d'impact de la SC Tchad 2018-2021 est la suivante : *les femmes et les hommes, scolarisés et formés, participent au développement socio-économique équitable et exercent leurs droits et responsabilités dans le cadre d'un Etat décentralisé garantissant la paix.*

5.2 Domaines d'intervention et synergies

Trois domaines d'intervention seront au centre de l'action de la Suisse au Tchad pour la période 2018-2021. Il s'agit de : *Citoyenneté, paix et prévention de la violence, Education de base et formation professionnelle et Agriculture et sécurité alimentaire.* L'égalité des genres et le renforcement des principes de gouvernance seront traités dans chacun des domaines et secteurs, tout comme la prévention de la violence et de l'extrémisme violent qui fera l'objet d'une stratégie transversale, ainsi que la promotion des droits de l'homme dont la réalisation est une condition sine qua non d'un développement économique et social véritablement durable, au bénéfice de chaque individu. Par rapport au cycle 2013 – 2017, le domaine *Citoyenneté, paix et prévention de la violence* est nouveau. Il englobe un volet d'appui au processus de démocratisation, de dialogue politique et de prévention de la violence ainsi que la gouvernance des services de base.

Le succès de la démarche d'intervention dépendra avant tout des synergies développées entre l'aide humanitaire, l'aide au développement et la

politique de paix. La coordination sur un plan géographique, la planification et le suivi conjoints permettront d'obtenir la cohérence recherchée, sans oublier le dialogue politique qui sera présent et complémentaire entre les différentes interventions. De plus, l'innovation sera recherchée dans les trois domaines d'intervention de la Suisse au Tchad. La formation professionnelle devra créer de nouvelles opportunités pour les jeunes femmes et hommes, apportant en partie une réponse à la prévention de l'extrémisme violent et d'autres dérives sociales. Le domaine de l'agriculture/sécurité alimentaire cherchera à interagir avec l'aide l'humanitaire à travers des stratégies régionales.

5.2.1 Genre et Gouvernance : les thèmes transversaux

Genre :

La question du genre – avec un accent particulier sur les femmes et les filles – est analysée dès la conception des projets, puis durant la mise en œuvre des activités de tout type. Compte tenu du fait que l'iniquité se réalise d'une manière générale au Tchad au détriment des femmes, il est impératif d'assurer que les interventions suisses bénéficient de manière adéquate aux femmes et aux filles. Pour ce faire, il est important que ces dernières jouent un rôle prépondérant dans la conception et la mise en œuvre des projets et programmes. L'approche restera cependant inclusive et engagera également les hommes, ce qui est crucial pour l'amélioration du niveau de vie et la satisfaction de toute la société. Un accent particulier sera mis sur l'égalité dans les approches de communication et de visibilité.

Gouvernance :

L'exercice d'une citoyenneté responsable est un élément fondateur de l'action suisse au Tchad. Il est primordial que tout un chacun soit non seulement conscient de ses droits mais aussi de ses devoirs ; ceci est essentiel pour le progrès dans un pays où l'action de l'Etat est largement déficiente et offre peu de perspectives d'amélioration à moyen terme. Les cinq principes de gouvernance - redevabilité, transparence, non-discrimination, participation et efficacité - seront suivis dans toutes les actions et renforcés par des démarches spécifiques de contrôle de l'action publique, notamment par les médias.

5.2.2 Domaine citoyenneté, paix et prévention de la violence

L'hypothèse de changement de ce domaine est la suivante : *Des espaces propices au dialogue et aux*



initiatives citoyennes, des mécanismes de prévention et gestion des conflits ainsi qu'une meilleure gouvernance et décentralisation des services publics de base, génèrent une confiance accrue entre citoyens et Etat, assurent une meilleure protection des groupes vulnérables, et contribuent à une dynamique de paix et de prévention de la violence, favorable à une réduction de la fragilité.

Il est important que la société se perçoive comme étant capable de résoudre des conflits existants et potentiels. La société tchadienne en a une grande expérience et compte des leaders hautement sensibilisés à la nécessité de prévenir les dérives violentes. La stratégie identifiera des conflits actuels et potentiels. Elle définira des processus de transformation des conflits ainsi que des démarches de prévention de la violence, notamment celle liée au contexte politique, à l'extrémisme violent et celle déjà existante entre agriculteurs sédentaires et éleveurs souvent transhumants qui peut s'intensifier avec les effets dus aux changements climatiques. Ces actions permettront de construire non seulement des groupes de leaders crédibles et engagés mais aussi un capital de confiance pour l'action de la Suisse. Un travail de fond sur les sources potentielles de conflits, par exemple au travers d'une facilitation du dialogue intra-islamique, permettra à la Suisse d'intervenir de manière pertinente grâce à un réseau d'acteurs provenant des différents groupes et à son accès à des médiateurs potentiels. La Suisse saisira également les opportunités pour relancer le dialogue national, à travers la création d'espaces d'échange visant à reconstruire la confiance entre acteurs politiques et société civile ainsi qu'entre communautés. L'utilisation systématique des médias locaux et la participation accrue des femmes et des jeunes dans des forums sont cruciales pour la mise à l'échelle des bonnes expériences et l'impact sur le rôle des genres.

En l'absence d'un projet de réforme judiciaire – avec une volonté politique suffisante pour pouvoir l'appuyer – l'Etat de droit sera renforcé progressivement par des actions de protection des droits des populations résidentes et pour les personnes en déplacement. Ces dernières, grâce au plaidoyer réalisé dans le cadre de l'aide humanitaire, bénéficieront de retombées positives même pour les populations locales vivant dans des zones marginales. L'état de droit sera aussi renforcé à travers la valorisation des accords locaux pour améliorer la cohésion sociale pour des communautés en situation de conflit de longue durée mais aussi sur l'utilisation harmonieuse des terres et de l'eau. Le bon fonctionnement de ces accords est non seulement un levier crucial pour le développement, mais une vraie pépinière d'apprentissage en matière de démocratie et d'exercice d'une citoyenneté responsable. Si ces accords règlent par exemple l'accès des femmes et des jeunes aux ressources naturelles, ils deviennent un puissant instrument de changement relatif aux rôles homme-femmes ainsi que dans les relations intergénérationnelles. Enfin, le traitement du passé est important pour construire l'avenir ; à ce titre, la Suisse pourrait poursuivre la démarche entamée avec le procès Habré, pour améliorer la documentation des événements sous son régime, dans le cadre d'un projet plus vaste de documentation légale.

Un élément de base de l'exercice de la citoyenneté est la participation de la population dans la gouvernance locale des services de base. La décentralisation politique et administrative au Tchad est encore loin d'être achevée, mais la gestion des services de base peut constituer un argument probant pour relancer la mise en œuvre de cette réforme à moyen terme. Il est évident que l'Etat à lui seul ne pourra pas financer des services essentiels comme la couverture sanitaire universelle (CSU), l'accès à l'eau et à l'éducation

pour tous. La Suisse s'engage donc dans ces thèmes, en particulier dans la gouvernance du secteur de la santé, dans lequel elle a acquis une longue expérience. La planification de l'utilisation des ressources hydriques sera un élément crucial pour l'adaptation du Tchad au changement climatique. Aussi, la Suisse poursuivra son soutien à ce niveau, notamment dans le développement de la connaissance liée aux ressources en eau (ex. de l'atlas hydrogéologique national) permettant une meilleure gestion par l'ensemble des acteurs impliqués.

Des thèmes comme la protection des civils et la prévention de l'extrémisme violent ainsi que certains processus politiques ont clairement une dimension sous régionale. Ces dimensions seront prises en compte en étroite collaboration avec les représentations suisses des pays concernés. Il s'agit notamment : i) de la prévention et résolution de conflits régionaux saisissant des opportunités politiques ; ii) de la promotion et facilitation d'espaces inclusifs de dialogue politique et social ; iii) de la promotion du dialogue intra et interconfessionnel ; iv) de l'utilisation du thème PEV comme moteur d'engagement dans le champ politique et traitement du passé (suivi post-procès Habré).

Enfin, la coopération suisse promouvra la culture en développant une approche programmatique d'appui aux initiatives culturelles. Les synergies avec les thèmes prioritaires, en lien notamment avec des messages du domaine « citoyenneté, paix et prévention de la violence » et transversaux seront recherchées.

5.2.3 *Domaine éducation de base et formation professionnelle*

L'hypothèse de changement du domaine est : *l'accès à une éducation de base et à une formation professionnelle de qualité des enfants et des jeunes (MIF), y compris ceux en situation de déplacement, favorise leur développement personnel, leur insertion économique et sociale ainsi que leur participation au développement du pays et à la préservation de la paix, contribuant ainsi à une réduction de la fragilité.* La Suisse a défini ce domaine comme prioritaire pour le Tchad. Pour atteindre les objectifs visés, des réformes structurelles profondes seront nécessaires et urgentes. Dans ce sens, la Suisse poursuivra son implication visant à renforcer le dialogue politique et la coordination entre PTF et celle entre les PTF et le gouvernement. Ce dialogue politique devra déboucher sur un agenda de réformes permettant aussi de faciliter les engagements financiers des bailleurs. Pour ce faire, elle s'appuiera sur son rôle de chef de file des PTF (poursuivi jusqu'en 2019) et sur les acquis et leçons tirées au sein de ses projets en éducation de base et en formation professionnelle, y compris les programmes régionaux en éducation, tout en respectant la nouvelle Stratégie Education de la DDC (mai 2017). De manière générale, la Suisse poursuivra son engagement visant le renforcement de la qualité de l'éducation qui devra déboucher sur

l'amélioration des performances d'apprentissage des filles et garçons et la prise en compte des aspects qui favorisent i) une culture de cohésion sociale et de tolérance, ii) la responsabilité environnementale et iii) la santé. L'approche sera systémique et inclusive. Pour favoriser l'équité, la Suisse contribuera à développer des offres éducatives adaptées aux besoins des groupes marginalisés, y compris les populations déplacées et nomades, et se rapprochera d'autres acteurs (ex. secteur privé, école coranique). Elle renforcera par ailleurs la prise en compte de la gestion de programme sensible aux conflits (GPSC). Le développement de dispositifs de formation professionnelle innovants, diversifiés et inclusifs devra permettre aux jeunes et aux femmes d'acquérir des compétences facilitant leur insertion socioéconomique. Enfin, des composantes éducatives dans les autres domaines de la stratégie de coopération (5.2.2 et 5.2.4) seront renforcées.

5.2.4 *Domaine agriculture et sécurité alimentaire*

L'hypothèse de changement du domaine est : *l'accès, tout particulièrement des femmes et des jeunes, aux ressources productives et à des services compétents pour les filières porteuses contribue, dans le cadre d'une législation adaptée, à : i) une production plus intensive et durable, ii) une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle, iii) des revenus additionnels stables et iv) une diminution de la fragilité.* 80% des projets répondront à l'impératif de l'adaptation au changement climatique. Le domaine applique une approche intégrant des visions économiques, sociales et écologiques. Se basant sur la compréhension profonde des filières, il se reposera sur des services d'appui, en développant la production ainsi que la transformation jusqu'à la consommation, considérant à ce niveau la question nutritionnelle. Un accent particulier sera mis sur le développement des activités économiques rentables en faveur des femmes et des jeunes et à un appui de ces derniers en matière d'entrepreneuriat agricole et d'orientation au marché. Ces activités visent aussi bien l'amélioration de leur statut socioéconomique que leurs capacités d'autodétermination. Les filières élevage, arachide, karité et semences seront développées davantage – particulièrement en amont et en aval de la production, considérant les services d'appui et conseil en termes de financement, de transformation, de stockage, de transport et de commercialisation. La saisie d'autres opportunités, notamment si elles peuvent s'appuyer sur des initiatives existantes démontrant un marché potentiel rentable pour les femmes et les jeunes, compléteront cette approche.

La coopération suisse appuiera aussi le développement et l'application d'un cadre légal favorable au développement des filières. Des réglementations alimentaires pour le lait frais en sont un exemple ainsi que la loi sur les semences. Des concepts innovants tels que la *santé unique* pour les peuples nomades seront testés. Les services de microfinance et d'assurances risques – ce type d'assurance pouvant se

concrétiser en collaboration avec le Programme Global Sécurité Alimentaire – seront promus en partenariat avec les services de l'Etat et d'autres acteurs. Dans au moins deux régions, dont le Batha, la Suisse s'engagera à améliorer la résilience des populations en situation de crise alimentaire. Se basant sur le fait que l'action conjointe crée des opportunités (ex. diffusion de bonnes pratiques de production et commercialisation agricoles et nutritionnelles, réserves alimentaires créées localement), elle favorisera notamment l'interaction entre les acteurs institutionnels du développement, ceux de l'aide humanitaire et les différentes autorités impliquées. Les connaissances locales, provenant surtout des femmes, seront mises en valeur sous le concept « expertes rurales ».

5.2 Zones d'intervention

Le Batha, l'Ennedi, le Logone oriental, le Mandoul, le Moyen Chari et le Wadi Fira resteront les six régions prioritaires d'appui de l'aide suisse au développement au Tchad (cf. annexe J). Ces régions sont toutes concernées par des indices importants de pauvreté. Cette répartition régionale de l'engagement suisse représente par ailleurs un équilibre dans les dynamiques ethniques et culturelles du pays. Les régions d'engagement offrent également un potentiel éprouvé de développement. L'AH, de par les caractéristiques de son mandat, intervient en fonction des crises ; elle poursuivra son appui auprès des personnes en déplacement prolongé dans l'est et le sud du pays et dans une moindre mesure dans la

région du Lac Tchad. Elle continuera aussi à appuyer des programmes liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Des synergies avec la CS et la DSH seront déclenchées selon les possibilités. La DSH se déploiera en fonction des opportunités. Des complémentarités CS/DSH/AH seront recherchées en termes de dialogue et de résolution de conflits, tant au niveau local qu'au niveau central.

Si des opportunités de collaboration avec des acteurs du changement se présentent, l'ouverture vers d'autres régions sera rendue possible, surtout si celles-ci permettent des synergies avec d'autres donateurs ou la mise à l'échelle des approches appliquées par la Suisse.

5.3 Finances

Un budget annuel moyen de 23.5 mio de CHF est prévu pour le programme Tchad sur la période 2018-2021 (cf. annexe H : Budget Indicatif). La CS contribuera à hauteur de 20 mio/an (soit 85.1% du budget annuel), l'AH de 3 mio/an (12.8%) et la DSH de 0,5 mio/an (2.1%). Comme prévu par le Message 2017-2020, le budget du domaine éducation de base et formation professionnelle sera augmenté de 50%. La CS opérera par contre des réductions en santé (9.5 mio soit 40% de moins) et dans le domaine agriculture et sécurité alimentaire (20 mio, soit 40% de moins). En ce qui concerne les fonds annuels de l'AH, ils resteront dépendants du contexte humanitaire international.





6. Mise en œuvre de la stratégie de coopération

L'engagement coordonné des différents instruments de la coopération internationale de la Suisse reflètera l'image de marque de son programme au Tchad ; la coordination entre les trois instruments devra faire preuve de flexibilité et visera l'amélioration des synergies dans la mise en œuvre. La cohérence dans les interventions sera guidée par les besoins du contexte et les mécanismes de travail respectifs à chaque instrument. Les adaptations nécessaires se feront notamment au travers de visites de terrain conjointes ainsi que lors des sessions de planification et d'évaluation des résultats. Cette approche pourra se traduire, par exemple, par l'inclusion des populations déplacées dans les chaînes de production de semences et par l'achat des semences produites par des paysans locaux par les organisations humanitaires.

Le bénéfice de l'échange régional sur le plan thématique mais aussi au travers des projets régionaux sera recherché activement, notamment dans les projets spécifiques dans les domaines de l'éducation des peuples nomades et de l'élevage. Dans un contexte

peu exposé à l'extérieur, il importe de rechercher de manière systématique des innovations développées dans d'autres pays aux conditions similaires. Le programme global *sécurité alimentaire* avec un nombre important d'initiatives en Afrique est donc un partenaire privilégié, sans oublier le programme *santé* avec des thèmes comme le financement durable des systèmes nationaux. L'engagement dans les systèmes d'assurances, l'utilisation des technologies de l'information pour les services de conseil agricole et de la santé unique, les pratiques de la gestion paisible des espaces communs à la transhumance et à l'agriculture sédentaire représentent d'autres exemples concrets. En éducation, le dialogue au niveau régional et global (PME) sera également assuré.

La mise en œuvre se concrétisera par des partenariats multiples. Au niveau central, la coopération suisse travaillera en particulier avec les ministères sectoriels, alors qu'au niveau décentralisé, elle travaillera avec les administrations déconcentrées ainsi qu'avec les autorités locales élues ou traditionnelles,

la société civile et le secteur privé. Les mandataires de mise en œuvre seront appelés à renforcer ce lien entre le bailleur de fonds et les bénéficiaires locaux de tout niveau.

Des stratégies spécifiques permettront une meilleure inclusion des jeunes dans la conception, la mise en œuvre et la valorisation de l'appui suisse. En fonction des spécificités des programmes et de leurs besoins et intérêts, ils seront inclus dans les organes de décision du programme et associés à la définition des objectifs et au suivi des résultats. La capacité innovatrice des jeunes sera particulièrement recherchée par exemple dans l'utilisation des instruments technologiques de communication modernes en faveur du développement.

En réponse à un contexte social tendu pouvant provoquer des conflits multiples, la gestion de programmes sensible aux conflits (GPSC) et l'analyse des conflits seront appliquées de manière systématique. C'est une des raisons pour lesquelles des appuis spécifiques seront apportés aux peuples nomades. Ils sont non seulement les plus défavorisés en termes d'indicateurs de développement, mais ils jouent aussi un rôle-clé dans l'occupation et la gestion de grands espaces d'importance géostratégique. Ils sont par ailleurs impliqués dans les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs.

La Suisse s'engage à améliorer la coordination de l'appui international, au sein des groupes de travail des PTF, en particulier dans le domaine de l'éducation de base et de la formation professionnelle où elle prévoit de maintenir son rôle de chef de file jusqu'en 2019, mais aussi dans d'autres thèmes prioritaires comme la santé, l'agriculture et l'élevage. Elle maintiendra son rôle actif dans la coordination humanitaire et dans son plaidoyer sur les pratiques et politiques des partenaires multilatéraux en matière de protection des populations civiles et de gestion des situations de crises prolongées.

Afin de pouvoir saisir des opportunités d'appui à des réformes, la programmation financière et opérationnelle devra rester flexible. En termes de modalités de financement, les contributions à d'autres entités, par exemple des acteurs du système des Nations Unies disposant de fonds propres, seront recherchées afin

de multiplier les effets et renforcer l'influence de la Suisse dans le dialogue politique. L'effet de levier sera aussi visé par la recherche de co-financements avec le secteur privé, l'Etat et d'autres partenaires de développement, notamment avec les partenaires financiers multilatéraux et les partenaires bilatéraux. Un taux de 30% du volume sous la modalité de co-financement ou de contribution sera visé.

La révision à mi-parcours prévue pour la fin 2019 évaluera les résultats obtenus aux niveaux micro (population) et macro (changements institutionnels et politiques dans les domaines d'activités) tout en mesurant la pertinence et l'efficacité des formes d'appui de la Suisse au Tchad. Les éléments importants à considérer seront : i) la *consistance de l'engagement de l'Etat* tchadien (volonté et progrès de réformes), ii) la *perspective d'atteindre les résultats* fixés dans la stratégie, iii) le *positionnement relatif de la Suisse*, iv) les *contributions à la coordination des bailleurs de fonds* ainsi que v) l'*efficacité des synergies entre les instruments* du DFAE.

7. Pilotage stratégique et gestion

Le Bureau de Coopération (Buco) est responsable de la mise en œuvre de l'ensemble de la stratégie. Les actions de la DSH et de l'AH sont coordonnées étroitement avec les unités responsables à la centrale. La conduite du Buco est sous la responsabilité de la Division Afrique de l'Ouest (DAO). La composante promotion de la paix et droits de l'homme est gérée par le HSA en coordination avec le BuCo et la DSH. Un dialogue continu à Berne et sur le terrain permet d'harmoniser les approches et d'atteindre efficacement les objectifs visés.

Compte tenu du contexte de fragilité du Tchad et des principes opérationnels de l'institution, le Buco procédera à : i) des analyses de contexte et des évaluations périodiques des conditions cadres y compris le développement du contexte régional (MERV et analyses additionnelles), ii) un suivi structuré des résultats du programme avec les partenaires de mise en œuvre sur la base des indicateurs prédéfinis, iii) un suivi de proximité avec au moins deux visites de terrain par an, si possible avec le ministère de tutelle et la conduite des comités de pilotage sous formes de visites de terrain. iv) des rencontres périodiques et d'ateliers annuels de suivi des résultats (cf. *annexe I* : proposition de monitoring). Il est prévu d'introduire un mécanisme de révision annuelle du programme avec le Ministère de l'Economie et du Plan. Au niveau suisse, une révision en profondeur du programme est prévue pour 2019. La DSH, par le biais du conseiller en sécurité humaine basé à N'Djamena, participera en particulier aux échanges et aux exercices d'analyses stratégiques.

Le Buco favorisera la mise en œuvre des activités des programmes régionaux de la DAO et des programmes globaux au Tchad. Le suivi a pour premier objectif l'apprentissage et le partage d'expériences.

Des missions annuelles de sécurité (Krisenmanagement Zentrum - KMZ) et/ou du conseiller régional sécurité serviront de base pour évaluer et adapter la gestion aux risques sécuritaires tout en contribuant à l'analyse du contexte et en l'enrichissant de perspectives régionales. Le cadre de suivi mis en place permettra l'évaluation de la mise en œuvre et l'adaptation des instruments de gestion sécuritaire à l'évolution du contexte.

En résumé les principaux objectifs de gestion sont :

- Une gestion favorisant la collaboration et la création de synergies entre les instruments de la coopération internationale de la Suisse ;
- L'amélioration des capacités des cadres opérationnels du Buco en vue d'une responsabilité accrue ;
- Le maintien des équilibres au sein de l'équipe du Buco pour la prise en compte de la diversité du Tchad ;
- La réduction des risques fiduciaires et politiques liés tant aux projets principaux qu'aux petites actions ;
- Un nombre accru de contributions et co-financement avec des partenaires multilatéraux et bilatéraux et/ou le secteur privé, en diminuant le nombre de mandats contribuant ainsi à améliorer l'équilibre entre différentes formes de mise en œuvre, diminuer les risques fiduciaires et la charges administrative du Buco. Des évaluations périodiques de la conduite par les collaborateurs permettront d'ajuster la gestion du bureau.

Du côté de la CS, les projets s'inscriront sur une durée maximale de douze ans afin de permettre un rythme d'innovation adéquat tout en gardant l'atout de continuité. Le nombre de projets multi-annuels devrait se limiter à onze afin de poursuivre avec un portefeuille gérable en termes de visites de terrain et de gestion administrative. On augmentera l'engagement dans les programmes régionaux de la DAO bien que certaines limites soient posées, par ex. en raison de la non-appartenance du Tchad à la CEDEAO. La participation aux échanges de connaissances et à l'apprentissage au sein de la DAO (par ex. Groupe de Travail Sécurité Alimentaire et Développement Rural) et des groupes thématiques à la centrale reste important. Enfin, le programme Tchad est ouvert aux opportunités de gestion déléguée de fonds en fonction des critères fixés en la matière ; si de telles opportunités se présentent, elles devront contribuer aux objectifs de cette stratégie, promouvoir un effet levier et améliorer le positionnement de la Suisse dans le dialogue politique.



Annexes

Annexe A: Liste des acronymes et abréviations

AFD	Agence Française au Développement
AH	Aide Humanitaire
Buco	Bureau de la coopération suisse
CHF	Francs Suisse
CI	Coopération Internationale
CS	Coopération Sud
CSU	Couverture Sanitaire Universelle
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
DAO	Division Afrique de l'Ouest (Suisse)
DDC	Direction du Développement et de la Coopération (Suisse)
DFAE	Département Fédéral des Affaires Etrangères (Suisse)
DSH	Division de la Sécurité Humaine (Suisse)
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i>
KMZ	Centre de gestion des crises
MERV	<i>Monitoring System for Development-Relevant Changes</i>
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	Objectifs du Développement Durable
ONG(s)	Organisation(s) Non-Gouvernementale(s)
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement = UNDP
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RCA	République Centre africaine
ResEau	Programme d'appui à la connaissance et la gestion des ressources en eau
SC	Stratégie de Coopération
SECO	Secrétariat d'Etat à l'Economie (Suisse)
UA	Union Africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour les Enfants
USD	Dollars américain

Annexe B: Scénarii d'évolution du contexte 2018-2021

<p>Accélération de la crise « Le Tchad, en situation de failed State »</p>	<p>Accroissement de la fragilité « Détérioration lente » <i>(N.B. Scénario le plus probable)</i></p>	<p>Stabilisation au niveau du « statu quo » « Une stabilité précaire maintenue »</p>
<ul style="list-style-type: none"> - L'impasse politique se prolonge et les différents groupes d'intérêts sont davantage dans la confrontation que dans la résolution de problèmes concrets (éclatement de la crise) ; - Les élections législatives sont reportées continuellement et ne se déroulent pas jusqu'en 2020 ; - Une opposition politique forte n'émerge pas. La liberté d'expression est encore réduite et les arrestations arbitraires de leaders de l'opposition sont fréquentes; - Un climat de peur pèse sur la vie politique et au sein de la population ; - Les crises régionales (Libye, Lac Tchad, RCA) pèsent de manière croissante sur le Tchad. - L'inclusion de la jeunesse et des femmes dans la vie politique ne se concrétise pas ; - Le nombre de conflits entre agriculteurs-éleveurs et inter-ethniques augmente, avec possibles dégradations amenant le Tchad en situation de <i>failed state</i>. 	<p style="text-align: center;">Situation Politique</p> <ul style="list-style-type: none"> - La discussion sur des changements dans la constitution crée des suspensions sur la volonté du Président à briger un 6^{ème} mandat mais cela ne suscite pas beaucoup d'intérêt auprès de la population ; - Les élections législatives n'auront pas lieu avant 2019 et font l'objet de manipulations (fraude) ; - Le dialogue politique et social interne reste bloqué. Une opposition politique ne peut émerger, due à la limitation de la liberté d'expression et aux arrestations arbitraires ; - La cohésion interne du Tchad est maintenue mais sur la base d'un exercice d'équilibre – entre récompenses et répressions – du pouvoir de plus en plus difficile et de moins en moins accepté ; - Les mesures prises sur les frontières libyennes, soudanaises et nigériennes par l'Etat tchadien contribuent à limiter les effets négatifs. - L'inclusion de la jeunesse et des femmes dans la vie politique ne se concrétise pas ; - Les causes des conflits (accès à l'eau, aux territoires, etc.) ne sont pas réglées et provoquent toujours autant de morts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Tchad se maintient grâce à son pouvoir militaire incontournable et jouit d'un appui international important notamment sur le plan sécuritaire, ce qui stabilise le pouvoir en place ; - Les élections législatives ont lieu en 2019 avec l'appui de la communauté internationale ; - Les réformes politiques et structurelles importantes sont retardées mais le mécontentement des différents groupes est géré grâce à une stratégie de « la carotte ou le bâton » ; - Les instances de dialogue politique entre opposition et gouvernement sont relancées mais sans une fonctionnalité réelle. Le renouvellement politique ne se réalise pas dans le fond. L'opposition s'exprime mais leurs représentants sont régulièrement emprisonnés puis relâchés sans procédures juridiques claires ; - La réouverture des frontières permet de relancer quelque peu les échanges, notamment économiques. - Les discours politiques promeuvent l'implication politique des femmes et des jeunes, mais les effets tardent à venir ; - Les acteurs du gouvernement et de la société civile se mobilisent de plus en plus sur la question et tentent de trouver des solutions. Les codes rural et pastoral sont votés par l'assemblée.
Sécurité		
<ul style="list-style-type: none"> - La situation interne du Tchad est celle d'un « failed state ». Des attentats terroristes resurgissent dans la région du Lac Tchad et dans d'autres régions du pays. Les groupes extrémistes s'allient avec les mafias du trafic illicite et se positionnent dans les espaces de non-droit ; - La criminalité urbaine et dans les régions (coupeurs de route, vols de véhicules, etc.) s'aggrave. Les exécutions 	<ul style="list-style-type: none"> - La sécurité reste acceptable sur le territoire national malgré une tension latente tangible. Des attaques terroristes se produisent encore mais sont limitées à la région du lac Tchad ; - La criminalité augmente en zone urbaine et des commissions informelles se constituent pour pratiquer une justice ad-hoc sévère. Des exécutions extrajudiciaires se 	<ul style="list-style-type: none"> - La sécurité reste acceptable. Les attentats terroristes sont rares et limités à des zones de repli des Ex-Boko Haram ; - La mauvaise situation économique maintient le niveau de délinquance actuelle au niveau des quartiers urbains et la violence domestique a tendance à

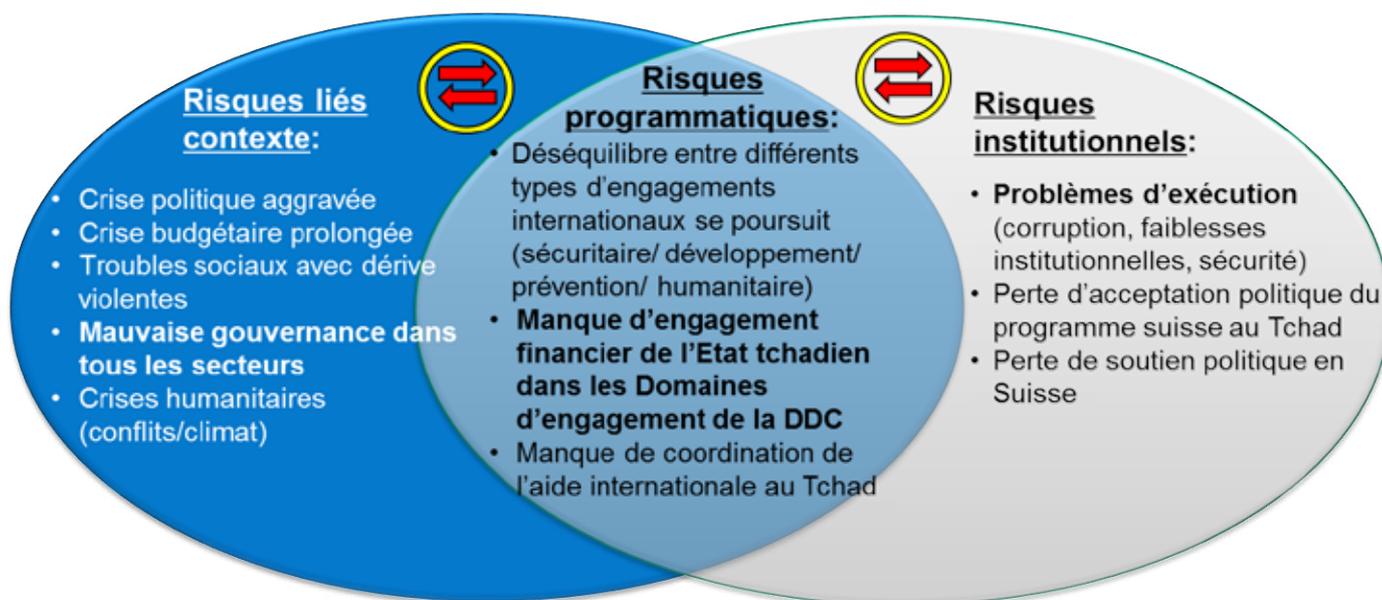
<p>extrajudiciaires sont fréquentes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'instabilité profite aux mouvements extrémistes qui attirent de plus en plus dans leurs rangs la jeunesse dépourvue d'avenir ; - Les rivalités claniques au sein des groupes au pouvoir s'accroissent avec des affrontements et assassinats fréquents. Des effets de déstabilisation sont tangibles à Ndjamena ; - Des rébellions persistent au nord et à l'est et contrôlent des territoires entiers. La dominance ethnique dans les forces armées résulte en des violences ciblées contre des groupes rivaux et contre la population qui résiste ; - Les abus fréquents d'autorité par les forces de l'ordre auprès de la population ou de groupes ciblés représentent de vrais risques d'implosion ; ces abus débouchent, dans les périodes de grandes tensions sur des émeutes. Il y a de multiples morts lors de manifestations réprimées par la force. 	<p>produisent ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La jeunesse vivant en milieu rural mais également urbain est séduite par des mouvements extrémistes. Les signes d'appropriation d'idées radicales se multiplient et les mécanismes de contrôle exercés par les structures familiales s'affaiblissent ; - Les conflits entre éleveurs et agriculteurs à connotation politique augmentent et exacerbent les tensions, surtout au sud du pays qui enregistre de nombreux morts. - La présence de rebelles est de plus en plus manifeste dans le nord et ses contingents ne cessent de croître ; - Les abus d'autorité par les forces de l'ordre sont en augmentation et les activités de racket se multiplient. L'armée et la police constituent progressivement un risque sécuritaire. 	<p>augmenter ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les options extrémistes sont perçues, notamment par les jeunes hommes, comme réelles. Le manque de perspectives offertes par la société renforce cette tendance ; - La fréquence des conflits de type inter-ethnique et entre différents groupes de la société (p.ex. entre agriculteurs et éleveurs) se maintient au niveau actuel et ces rivalités se caractérisent par des règlements de comptes ; - L'ordre sur le territoire national est maintenu malgré les poches de rébellion présentes dans le nord du pays. - Les harcèlements par les forces de l'ordre se font sentir surtout pendant les périodes où il existe des retards de paiement des salaires. Comme les manifestations sociales sont interdites, rares sont celles qui prennent de l'ampleur, car la présence massive des policiers décourage toute velléité de manifester.
<p>Situation économique</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Les bas revenus pétroliers influencent négativement tous les autres secteurs provoquant un ralentissement de l'économie et une réduction des dépenses publiques. Les retards et réductions de salaires des fonctionnaires ne font qu'amplifier le phénomène ; - La croissance annuelle ne dépasse pas 1 % marquant ainsi un appauvrissement manifeste du pays ; - La dette publique envers le secteur privé national et international est telle que ce dernier n'investit plus ; - La corruption gangrène le système. Les poursuites légales douteuses incitent plusieurs entreprises à quitter le pays. Les réformes des finances publiques ne se font pas avec le sérieux exigé par les institutions financières internationales, ce qui freine davantage encore les investissements ; - La situation du pays incite certains bailleurs présents à revoir leur appui financier en faveur d'une aide d'urgence au détriment d'une aide au développement ; - L'agriculture et l'élevage sont limités à une production visant une consommation endogène. Le marché interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Le prix du pétrole se maintient à un bas niveau et la renégociation du prêt «Glencore» ne change pas les données fondamentales ; - la croissance annuelle atteint à peine 1,5% ; - L'endettement interne ne cesse de croître ; - La corruption empêche une réforme convaincante des finances publiques. Une partie du budget national reste opaque à cause des dépenses/revenus sécuritaires «hors budget». Ce phénomène est toléré par les bailleurs. Les investissements internationaux restent insuffisants ; - Le Tchad reste un pays orphelin de l'aide au développement avec peu de bailleurs de fonds traditionnels ; - La fermeture des frontières avec la Libye, le Nigéria et la RCA freine le commerce transfrontalier notamment celui du 	<ul style="list-style-type: none"> - Malgré la mauvaise situation des revenus pétroliers et le manque d'alternatives, un rythme faible d'investissement est maintenu notamment grâce aux financements étrangers et à la renégociation de la dette « Glencore » ; - La croissance annuelle atteint 2% ce qui ne suffit pas à réduire significativement la pauvreté ; - Le niveau d'endettement augmente légèrement mais reste acceptable ; - Bien que la corruption reste endémique, une amélioration de la gestion des finances publiques se fait sentir et donne les premiers effets positifs. - La Coopération internationale s'agrandit avec l'Allemagne comme nouveau bailleur de poids. L'UE augmente sa participation ; - L'agriculture et l'élevage connaissent une légère amélioration. Les frontières avec la Libye, le Nigéria et

<p>et les investissements dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage sont insuffisants.</p>	<p>bétail. La population puise dans ses maigres réserves.</p>	<p>la RCA s'ouvrent et se referment périodiquement ce qui permet l'exportation du bétail notamment.</p>
<p>Situation sociale</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - La population se révolte progressivement contre les autorités, notamment à Njamena et dans les grandes villes du pays. Les autorités répriment ces révoltes en ayant recours à la force. La spirale de violence augmente, provoquant des morts. Les grèves des services publics deviennent récurrentes et bloquent complètement le pays par moment. L'Etat ne trouve de solutions qu'à court terme ; - Le taux d'insécurité alimentaire dépasse les 40 % ; - La situation sociale dans les zones de non-droit est extrêmement tendue. Les violations des droits fondamentaux sont récurrentes. Un nombre important d'écoles se ferme et des centaines de milliers d'enfants y sont privés d'accès. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des mouvements citoyens s'organisent de manière spontanée pour réclamer le respect des droits élémentaires. L'appauvrissement d'une grande partie de la population est donc effectif en particulier auprès des fonctionnaires qui voient leur salaire diminué ou impayé ainsi qu'auprès des prestataires de l'Etat dont les factures restent impayées ; - Le taux d'insécurité alimentaire atteint 40% ; - Pour les jeunes, la migration est la perspective la plus attractive surtout vers les pays voisins et l'Europe. 	<ul style="list-style-type: none"> - De manière générale, la population perd l'espoir de voir l'Etat améliorer ses prestations mais place son énergie dans des voies alternatives plutôt que dans la révolte. Elle trouve notamment son compte dans la gratuité des soins. Des offres de prestation émanant du secteur privé et d'institutions religieuses se développent peu à peu ; - Le taux d'insécurité alimentaire atteint environ 25% ; - La grande majorité de la jeunesse reste sans perspective économique et sans accès à une éducation de qualité. Elle est réceptive à toute les idées alternatives liées à ce manque de perspectives notamment le radicalisme et le crime organisé.
<p>Situation humanitaire</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Les effets du changement climatique et l'absence de services de base fonctionnels ont un effet multiplicateur sur les crises humanitaires liées à la sécurité alimentaire et à l'accès à l'eau. Les crises sécuritaires régionales génèrent des vagues de déplacés vers le Tchad. Le nombre de déplacés internes fuyant les zones de non-droit augmente. Des conflits entre populations hôtes et réfugiés éclatent ; - L'écart entre les besoins humanitaires et le soutien financier sur les plans national et international augmente de manière dramatique ; - L'accès humanitaire est fortement réduit, notamment dans les zones de non-droit ; - La malnutrition atteint près de la moitié de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> - La population des déplacés et réfugiés qui inclut un nombre important de tchadiens retournés se stabilise autour de 600'000 personnes. L'attention humanitaire internationale baisse ce qui accroît la pression sur la population locale et les déplacés. La situation dans la région du Lac Tchad est légèrement meilleure que dans l'est et le sud du pays ; - L'écart entre les besoins humanitaires et le soutien financier sur les plans national et international augmente. La situation humanitaire au Tchad est «oubliée» dans les faits ; - L'accès humanitaire est rendu plus difficile par les forces de l'ordre (abus, racketts) ainsi que par les limitations physiques imposées par les événements naturels ; - Le nombre de Tchadiens affichant des signes de malnutrition augmente et l'accès effectif à l'eau potable ne s'améliore guère. 	<ul style="list-style-type: none"> - La population des déplacés, réfugiés et retournés diminue à 500'000 personnes. La pression sur la population locale et les déplacés reste élevée. La situation dans la région du Lac s'améliore lentement ; - L'écart entre les besoins humanitaires et le soutien financier sur les plans national et international reste important ; - L'accès humanitaire est possible, mais demeure compliqué à cause des restrictions militaires et des événements naturels ; - Le nombre de Tchadiens affichant des signes de malnutrition augmente, mais on note une amélioration du taux d'accès à l'eau potable.
<p>Implications et rôle de la Suisse</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - La Suisse renforce son engagement humanitaire (en fonction de son engagement régional) avec un accent 	<ul style="list-style-type: none"> - L'aide humanitaire met à disposition des moyens (en fonction de son engagement régional) pour répondre aux 	<ul style="list-style-type: none"> - L'aide humanitaire met à disposition des moyens (en fonction de son engagement régional) pour répondre

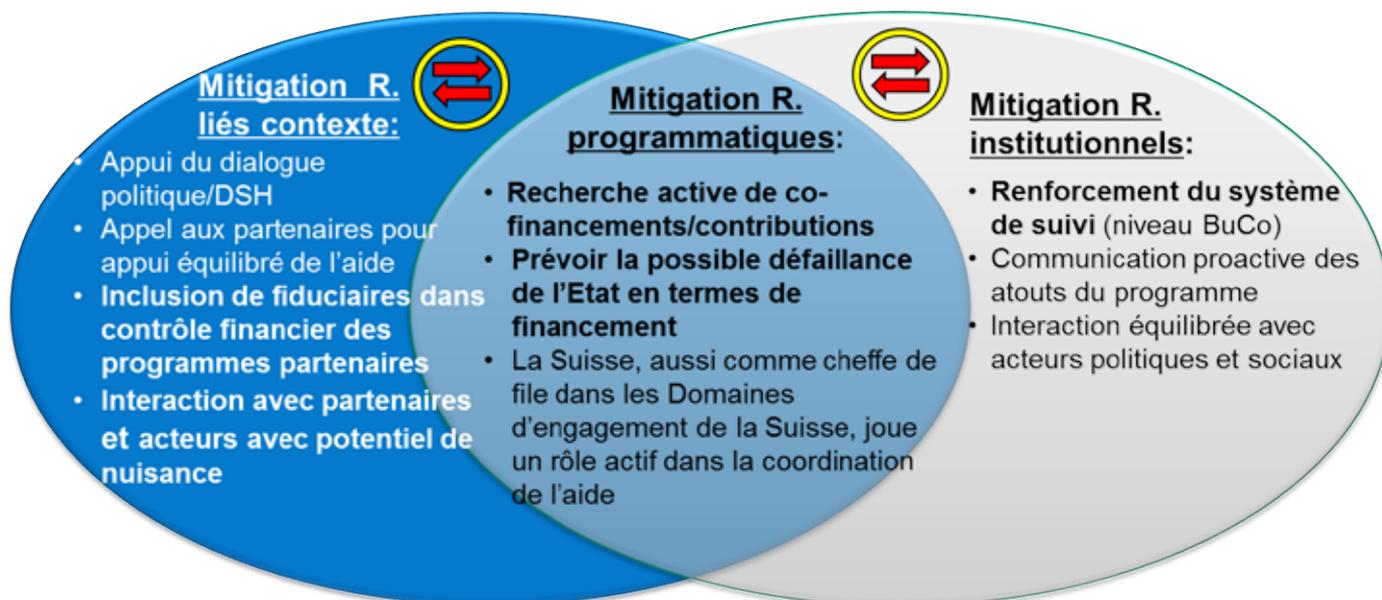
<p>sur les régions prioritaires d'appui et en maintenant son soutien aux situations humanitaires prolongées ainsi qu'à la thématique de la protection, notamment pour les questions d'apatridie. Elle mobilise les acteurs internationaux en faveur des mécanismes de réponse humanitaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Suisse intensifie le travail de promotion de la paix. Si des opportunités de médiation avec des acteurs politiques de haut rang se présentent, elle les saisit en ayant analysé les risques inhérents à ce type d'activités ; - Tous les efforts sont fournis pour assurer la continuité des projets de longue durée, définissant des approches très flexibles et perméables entre AH et Développement. La dimension humanitaire est renforcée dans les projets de développement et vice-versa ; - La Suisse travaille sur des mécanismes alternatifs de résolutions des conflits sur le plan local dans les zones prioritaires de la coopération suisse ainsi qu'à Ndjamena. Les mécanismes de résolution des conflits sont renforcés dans tous les projets ; - La Suisse fait tous les efforts pour rester présente dans les zones prioritaires au nord et au sud du pays, utilisant de manière flexible AH et CS. Elle se retire cependant d'éventuelles zones de non-droit ; - La Suisse ne contribue pas au budget de l'Etat tchadien. 	<p>crises ainsi que pour la protection des populations vulnérables. De manière subsidiaire, elle s'engage dans le renforcement de la résilience des populations liées notamment aux catastrophes naturelles et dans l'amélioration de l'accès et la disponibilité des aliments ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une complémentarité est recherchée entre la coopération au développement et les activités de la politique de paix dans le cadre des activités existantes mais aussi selon les opportunités sur des processus de réformes politiques à tous les niveaux, notamment dans l'appui aux jeunes avec pour but de réduire la migration et l'inclinaison vers l'extrémisme violent ; - La Suisse met en œuvre des programmes de coopération qui permettent au Tchad d'atténuer les effets de la détérioration progressive et d'améliorer de cette manière la base pour une relance vers la sortie de la fragilité et de la pauvreté. Une synergie forte est recherchée avec les programmes globaux <i>santé</i> et <i>sécurité alimentaire</i> de la DDC ; - La Suisse appuie des initiatives de la société civile (ex : associations de jeunes et de femmes). Elle utilise son fort positionnement sur la thématique de la formation professionnelle pour influencer les investissements de la coopération internationale dans ce secteur et ainsi créer des alternatives à la migration et à la violence extrémiste ; - La Suisse se maintient dans les zones géographiques actuelles ; - La Suisse ne contribue pas au budget de l'Etat tchadien. 	<p>aux crises ainsi que pour la protection des populations vulnérables. De manière subsidiaire, elle s'engage dans le renforcement de la résilience des populations liées notamment aux catastrophes naturelles et dans l'amélioration de l'accès et la disponibilité des aliments. Cependant, l'accent humanitaire est moins prononcé que dans le scénario « détérioration lente » ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La politique de paix vise plus activement des opportunités sur le plan du dialogue politique inclusif et saisit une opportunité pour appuyer la réforme de l'Etat et renforcer le dialogue politique. La Suisse s'engage dans un soutien aux processus électoraux planifiés en 2019 ; - La coopération au développement vise un appui continu à l'amélioration de la résilience de la population et crée des synergies systématiques avec l'aide humanitaire ; - La Suisse appuie des initiatives de la société civile (ex : associations de jeunes et de femmes). Elle utilise son fort positionnement sur la thématique de la formation professionnelle pour influencer les investissements de la coopération internationale dans ce secteur et ainsi créer des alternatives à la migration et à la violence extrémiste ; - La Suisse se maintient dans les zones géographiques actuelles. - La Suisse ne contribue pas au budget de l'Etat tchadien.
--	---	---

Annexe C: Risques et mesures de mitigation pour le programme Tchad 2018-2021

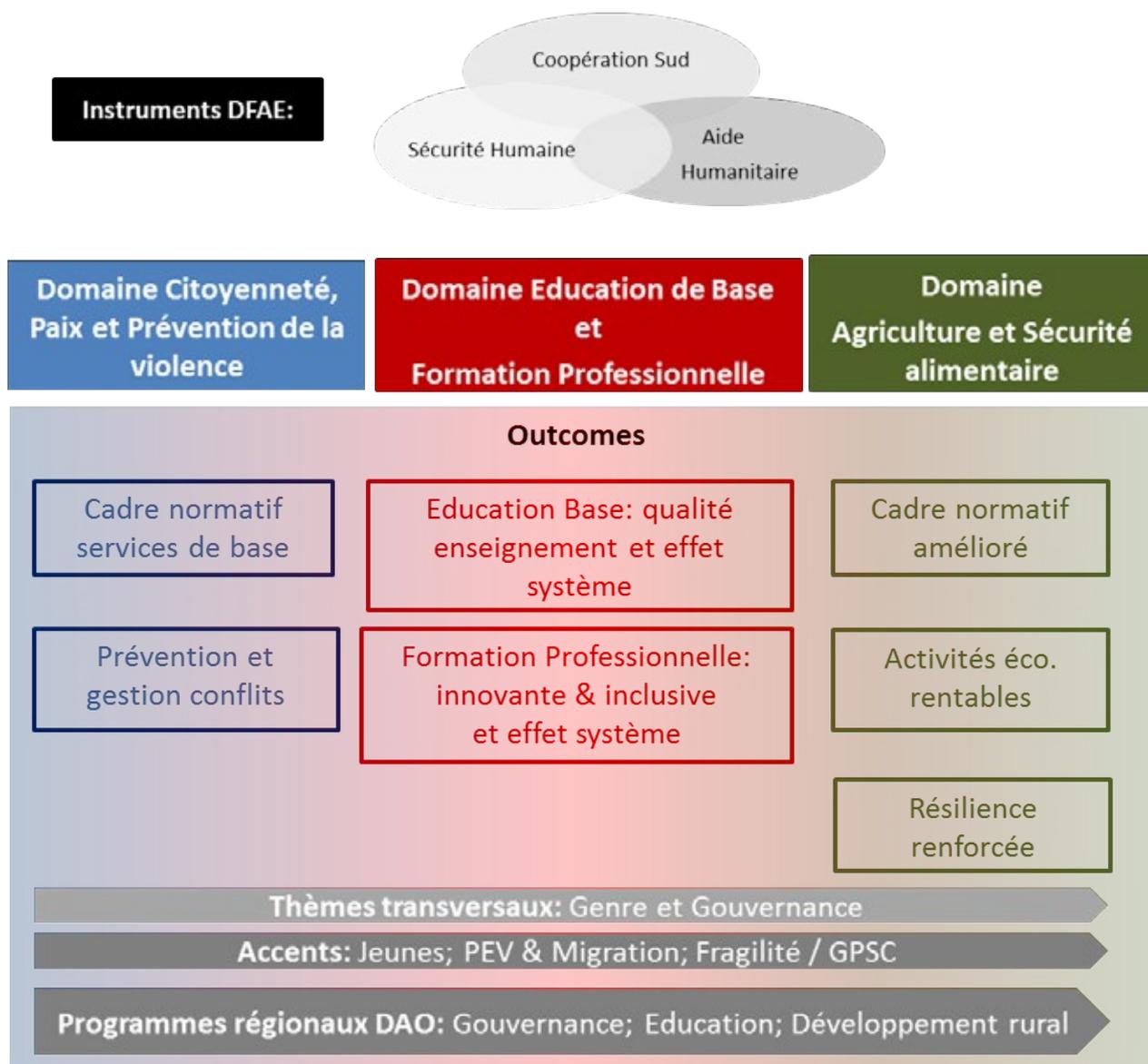
Les Risques indiqués en gras sont considérés comme les plus importants



Les Mesures de Mitigations des Risques (R.) indiquées en gras sont considérées comme prioritaires



Annexe D: Schéma de la stratégie de coopération suisse au Tchad 2018-2021



Annexe E: Cadre de résultats (CR) par Domaines de la stratégie Tchad 2018-2021

CR Domaine 1 : Citoyenneté-paix-prévention violence													
Hypothèse générale de la Suisse													
<p>Des espaces propices au dialogue politique et aux initiatives citoyennes, des mécanismes de prévention et gestion des conflits ainsi qu'une meilleure gouvernance et décentralisation des services publics de base, génèrent une confiance accrue entre citoyens et Etat, assurent une meilleure protection des groupes vulnérables, et contribuent à une dynamique de paix et de prévention de la violence, favorable à une réduction de la fragilité.</p>	<p>Renforcer la cohésion nationale, la paix et l'Etat de droit dans le cadre du dialogue inclusif (local et national), d'une société civile responsable et organisée ainsi que de la bonne gouvernance et décentralisation des services publics, en particulier en santé et eau.</p> <p style="text-align: center;">Objectif</p> <p>Outcome 1 : Les actrices et acteurs communautaires, traditionnels et politiques, principalement au niveau local, élaborent et appliquent des solutions concertées visant à apaiser les tensions (sociales, intercommunautaires, politiques), à favoriser l'inclusion politique et à résoudre des conflits d'accès aux ressources productives.</p> <p>Indicateurs 1.1.1 Nb d'accords de gestion de conflits élaborés et appliqués et reconnus par les autorités administratives et traditionnelles (accords soutenus par la Suisse) - et Nb d'organisations avec estimation nb de membres qui bénéficient de ces accords (femmes/Jeunes/personnes vulnérables)</p> <p>Source: rapports mandataires CS-DSH</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>LB 2017</th> <th>VC 2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Accord prévention conflits</td> <td>24</td> <td>Tbd 31.10.17</td> </tr> <tr> <td>Accord gestion conflits</td> <td>31</td> <td>41</td> </tr> <tr> <td>Nb membres concernés</td> <td>Tbd 31.10.17</td> <td>Tbd 31.10.17</td> </tr> </tbody> </table> <p style="color: red; font-weight: bold; margin-top: 10px;">Mesure ARI-F1</p> <p>1.1.2. Nb de cadres de dialogue politique et de plateformes de négociation soutenus par la Suisse et % ayant connus dans l'année une issue positive en terme de culture de paix (ex. prévention violence) ou démocratie (ex. respect droits groupe minoritaire, code électoral) avec nb de groupes d'intérêt et d'individus en bénéficiant</p> <p>Régions/villes d'intervention DSH + zones à prioriser dans le cadre des 6 régions d'intervention</p>		LB 2017	VC 2021	Accord prévention conflits	24	Tbd 31.10.17	Accord gestion conflits	31	41	Nb membres concernés	Tbd 31.10.17	Tbd 31.10.17
	LB 2017	VC 2021											
Accord prévention conflits	24	Tbd 31.10.17											
Accord gestion conflits	31	41											
Nb membres concernés	Tbd 31.10.17	Tbd 31.10.17											
<p>Consolider les bases de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit tout en renforçant la cohésion nationale</p> <p style="text-align: right;">Source : <i>Objectif principal de la Vision 2030</i></p> <p>Outcome 1: 1. La cohésion nationale et les valeurs citoyennes sont renforcées par :</p> <p>a) la facilitation du dialogue social et religieux et la régulation du climat social par les institutions de promotion de la paix ;</p> <p>b) La réforme foncière prenant en compte les préoccupations des différentes communautés du pays en vue d'apaiser les tensions intercommunautaires et de mettre fin à l'exclusion des femmes de l'accès à la propriété et surtout aux actifs productifs ;</p> <p>c) le respect des lois et des règles en vigueur ;</p> <p>d) le renforcement des capacités des organisations qui promeuvent ces valeurs.</p> <p>2. Des mécanismes consensuels de règlement pacifique des conflits sont opérationnels et facilités par la formation des populations et des FDS sur les valeurs de la cohésion, de la paix et de la coexistence pacifique ainsi que de la promotion du respect des différences et des valeurs de paix.</p> <p style="text-align: right;">Source : <i>PND-2017-2021 (axe 1 et 2)</i></p> <p>Indicateurs 1. Nb de textes législatifs et réglementaires actualisés et adoptés régissant la laïcité de l'Etat; 2. Code foncier élaboré, adopté et mis en œuvre.</p> <p>3. La Bonne Gouvernance et l'Etat de Droit sont renforcés</p> <p style="text-align: right;">Source : <i>PND axe 2</i></p>	<p>Contribution du programme suisse:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolidation d'espaces de dialogue entre acteurs locaux (représentants de la société civile et des différents groupes d'intérêt, autorités élues, autorités traditionnelles, secteur privé, services publics) afin d'apaiser les tensions et mobiliser les énergies autour d'actions humanitaires et de développement. - Reconnaissance et respect par le système administratif étatique des accords passés - Prise en compte des intérêts des groupes vulnérables (ex.: accès des femmes et des jeunes aux facteurs de production) et marginalisés (p. ex. petits éleveurs nomades) - Les citoyens, en particulier les femmes et les jeunes présentent et négocient des propositions avec les autorités locales et régionales en engageant leur responsabilité - Accroissement des capacités de gestion concertée et pacifique de conflits dans les cas : <ul style="list-style-type: none"> a) d'accès et d'utilisation des ressources en eau et en terres agro-sylvo-pastorales, surtout dans le Batha, l'Ennedi, le Wadi Fira, et le Mandoul; b) des tensions inter/intra religieuses et communautaires (surtout à N'Djaména, au Batha, Ennedi, Wadi Fira, et Mandoul); c) d'affrontement entre courants d'opinion divergents et blocages socio politiques entre niveaux national, régional et local - Les organisations de la société civile promeuvent et contrôlent la mise en œuvre de la redevabilité des 												

<p>Source: rapport mandataires DSH</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>LB 2017</td> <td>VC 2021</td> </tr> <tr> <td>Cadres dialogue politique</td> <td>45</td> <td>74</td> </tr> <tr> <td>Nb membres concernés</td> <td>268 dont 48F</td> <td>Tbd 31.10.17</td> </tr> </table> <p>1.1.3 Nb d'organisation (+ estimation H,F,J concernés) engagées dans une initiative citoyenne locale/régionale liées à projet communautaire et/ou à la redevabilité des services publics</p> <p>Zones à prioriser dans cadre des 6 régions d'intervention</p> <p>Source: rapports mandataires CS</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>LB 2017</td> <td>VC 2021</td> </tr> <tr> <td>Org. Gestion santé</td> <td>94</td> <td>109</td> </tr> <tr> <td>Nb membres concernés</td> <td>Tbd : 31.10.17</td> <td>Tbd 31.10.17</td> </tr> </table>		LB 2017	VC 2021	Cadres dialogue politique	45	74	Nb membres concernés	268 dont 48F	Tbd 31.10.17		LB 2017	VC 2021	Org. Gestion santé	94	109	Nb membres concernés	Tbd : 31.10.17	Tbd 31.10.17	<p>services publics au niveau district et région</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'incidence en faveur d'une évolution du cadre normatif des personnes en situation de déplacement (loi d'asile) offre protection juridique aux déplacés de longue durée et donne une impulsion à un meilleur respect des droits des personnes tchadiennes vulnérables <p>Suppositions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs du changement disposent d'espace pour établir des plateformes du vivre ensemble. - Les systèmes traditionnels et formels existants maintiennent un certain niveau d'autorité ; - La volonté de rapprochement et de dialogue entre systèmes formels et traditionnels se confirme ; - Les conditions cadre permettent à des acteurs privés d'établir des centres de documentation. <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accélération des conflits à travers le pays dans une logique de maintien des rapports de pouvoir qui paralyse les initiatives des autres acteurs; instrumentalisation politique du système traditionnel par des groupes restreints ; - Perte de légitimité de la Suisse dans les processus de médiation (erreurs ; faux pas; malentendus) ; - La jeunesse n'accède pas aux instances de décision et le fossé générationnel se creuse. - La violence accrue réduit l'espace d'action des femmes surtout pour les rôles avec forte visibilité publique - L'instrumentalisation politique des systèmes formels et traditionnels par des groupes restreints s'intensifie ; - Les conflits entre ethnies et communautés s'enveniment surtout au détriment des groupes sociaux et ethniques les plus vulnérables ; 	<p>Indicateurs/champs d'observation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Implication de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques 2. transparence, crédibilité et régulation des institutions de la République 3. Nb de processus/mécanismes visant à renforcer la gouvernance démocratique et la décentralisation opérationnelle. <p>Sources : Vision 2030, PND 2017-2021</p>
	LB 2017	VC 2021																		
Cadres dialogue politique	45	74																		
Nb membres concernés	268 dont 48F	Tbd 31.10.17																		
	LB 2017	VC 2021																		
Org. Gestion santé	94	109																		
Nb membres concernés	Tbd : 31.10.17	Tbd 31.10.17																		
<p>Outcome 2</p> <p>Les autorités en charge des secteurs de la santé et de l'eau en améliorent la gouvernance et la décentralisation pour assurer aux populations une plus grande accessibilité et qualité de ces services.</p> <p>indicateurs</p> <p>1.2.1. % d'adhérents (nb) satisfaits du fonctionnement de leur mutuelle santé (avec nb total d'adhérents)</p>	<p>Contribution du programme suisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation et promotion de solutions pragmatiques adaptées au contexte national avec passage à l'échelle <p>Secteur Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • participation féminine dans les instances de décision des comités de gestion (COGES) ; • modalités durables de financement du système de santé, notamment par le recouvrement de coûts, des systèmes assurantiels (surtout mutualistes) et la gestion rigoureuse des ressources disponibles ; 	<p>Outcome 2</p> <p>L'accessibilité, la qualité et la disponibilité des soins pour l'ensemble de la population, selon l'approche de soins de santé centrés sur la personne sont améliorés</p> <p>Source : PNS 2016-2030, Vision CSU (2016-2030)</p> <p>Indicateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié, 2. Taux de fréquentation des structures sanitaire 3. Ratio nombre de médecins et nombre d'habitants ; 																		

<p>Source: Enquêtes effectuées par les mandataires</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>LB 2017</td> <td>VC 2021</td> </tr> <tr> <td>% satisfaits</td> <td>60 %</td> <td>80 %</td> </tr> <tr> <td>Nb adhérents</td> <td>Tbd : 31.10.17</td> <td>Tbd 31.10.17</td> </tr> </table> <p>1.2.2 Nb. de familles ayant accès à l'eau dans le cadre d'un plan intégré d'utilisation des ressources hydriques. Source : rapports mandataire CS</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>LB 2017</td> <td>VC 2021</td> </tr> <tr> <td>Nb familles</td> <td>25'289</td> <td>Tbd 31.10.17</td> </tr> <tr> <td>dont nb cheffes femmes</td> <td>2'047</td> <td>Tbd 31.10.17</td> </tr> </table> <p>Indicateur additionnel pour BuCo 1.2.3 Taux d'accouchements assistés par personnel médical qualifié et degré de satisfaction des mères assistées. Batha, Moyen-Chari, Mandoul, Logone oriental</p> <p>Source: délégation régionale (par district) + rapports CS</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>LB 2017</td> <td>VC 2021</td> </tr> <tr> <td>Taux par district :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Yao :</td> <td>8.2 %</td> <td>35 %</td> </tr> <tr> <td>Danamadji :</td> <td>28 %</td> <td>35 %</td> </tr> <tr> <td>Doba :</td> <td>22 %</td> <td>35 %</td> </tr> <tr> <td>% mères satisfaites</td> <td>Tbd 31.12.17</td> <td>70 %</td> </tr> </table> <p>(Mesure ARI-H2)</p>		LB 2017	VC 2021	% satisfaits	60 %	80 %	Nb adhérents	Tbd : 31.10.17	Tbd 31.10.17		LB 2017	VC 2021	Nb familles	25'289	Tbd 31.10.17	dont nb cheffes femmes	2'047	Tbd 31.10.17		LB 2017	VC 2021	Taux par district :			Yao :	8.2 %	35 %	Danamadji :	28 %	35 %	Doba :	22 %	35 %	% mères satisfaites	Tbd 31.12.17	70 %	<ul style="list-style-type: none"> • gestion transparente et priorisation participative des services ; • priorisation donnée à la santé materno-infantile ; • application du multi-partenariat à tous les niveaux du système de santé ; • prise en compte des peuples nomades dans le système de santé au travers de l'approche de santé unique. <p>Secteur de l'Eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • planification de l'utilisation des ressources hydriques sur la base d'information vérifiée techniquement ; • appui à l'établissement d'accords sociaux et administratifs autour de l'utilisation de l'eau garantissant l'inclusion des groupes vulnérables ; • promotion de l'entreprenariat social dans le domaine de l'eau ; • Prise en compte du changement climatique (p.ex.. à travers un atelier CEDRIG au niveau national ou régional) <p>Pour les 2 secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les nouvelles politiques publiques en santé et en eau co-promues par la Suisse, approuvées par le GOT et soutenues par les autres PTF assurent, en complément aux initiatives privées, l'accessibilité, la qualité et la disponibilité des services de base au niveau local. <p>Suppositions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture avérée de l'Etat à de nouveaux prestataires de services ; - L'Etat maintient voire améliore une capacité financière en matière de santé pour assurer un paquet minimum de services pour les segments vulnérables de population ; - Un appui international substantiel pour les services de bases est maintenu ; - L'approche pragmatique et innovatrice « santé unique » fait son chemin sur la base de résultats concrets ; - Les bases institutionnelles et d'information établies par le projet ResEau sont maintenues ; 	<p>4. Nombre d'habitants par infirmier</p> <p>5. Taux d'accès à l'eau potable (en %)</p> <p>Sources : Vision 2030, le Tchad que nous voulons, PNS 2016-2030, Vision CSU (2016-2030)</p>
	LB 2017	VC 2021																																				
% satisfaits	60 %	80 %																																				
Nb adhérents	Tbd : 31.10.17	Tbd 31.10.17																																				
	LB 2017	VC 2021																																				
Nb familles	25'289	Tbd 31.10.17																																				
dont nb cheffes femmes	2'047	Tbd 31.10.17																																				
	LB 2017	VC 2021																																				
Taux par district :																																						
Yao :	8.2 %	35 %																																				
Danamadji :	28 %	35 %																																				
Doba :	22 %	35 %																																				
% mères satisfaites	Tbd 31.12.17	70 %																																				

	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fragilité de l'Etat démobiliise la collaboration avec l'administration publique ; - Déséquilibre dans l'appui international en faveur de considérations sécuritaires et de modèles de prestation de services non-adaptés à la réalité tchadienne ; - Le climat politique se durcit de telle manière que toute action revendicatrice ou de plaidoyer est perçue comme critique et de mise en question du pouvoir en place. 	
<p>(4) Lignes d'intervention (programme suisse)</p>		
<p>Outcome 1 : prévention de la gestion de conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à la médiation pour la gestion des ressources entre les membres d'une communauté et/ou les éleveurs nomades et les agriculteurs sédentaires (DSH/CS) ; • Appui à la médiation lors de réformes politiques ; • Soutien à l'élaboration d'accords pour la pacification de communautés en conflit ; • Soutien à l'amélioration du cadre normatif relatif aux personnes en situation de déplacement (AH) ; <p>Outcome 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuis techniques et financiers aux réformes du système de santé ; • Soutien au ministère de l'hydraulique concernant la gestion intégrée des ressources en eau. 		
<p>(5) Ressources, partenariats (programme suisse)</p>		
<p>Moyens financiers : 30.6 mio/CHF</p>		
<p>Formes de coopération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribution bilatérale et multilatérale • Contribution aux programmes d'institutions de la société civile • Déploiement d'experts auprès d'agences onusiennes • Appel à propositions pour financement de projets culturels 		
<p>Principaux partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médiateur de la République • Autorités administratives et des services techniques déconcentrés • Associations de jeunes et de femmes • Secteur privé • Organisations socioprofessionnelles et philanthropiques (e.g. Centre Al Mouna) • Organisations multilatérales • Médias dont radios communautaires • Organisations culturelles locales 		
<p>(6) Résultats de gestion/performance, y compris les indicateurs (programme Suisse)</p>		
<p>Cf. annexe F</p>		

CR Domaine 2 : Education de base et Formation professionnelle

Hypothèse générale de la Suisse

L'accès à une éducation de base et à une formation professionnelle de qualité des enfants et des jeunes (M/F), y compris ceux en situation de déplacement, favorise leur développement personnel, leur insertion économique et sociale ainsi que leur participation au développement du pays et à la préservation de la paix, contribuant ainsi à une diminution de la fragilité.

Objetif

Soutenir le développement des systèmes d'éducation de base et de formation professionnelle pour les rendre plus performants, plus inclusifs et plus équitables afin qu'ils répondent aux aspirations de développement personnel et aux opportunités économiques en faveur d'un plus grand nombre d'enfants et de jeunes (F/M) qui s'insèrent dans l'économie et la société.

Objetif du Tchad

Les enfants et les jeunes d'âge scolaire fréquentent des écoles offrant des enseignements de qualité répondant aux normes
Source : PND résultat 4.2.1
 La population sait lire, écrire et calculer
Source : PND résultat 4.2.4
 Promouvoir les ressources humaines afin de permettre aux populations de jouer un rôle de premier plan dans le processus de développement socio-économique.

Outcome 1:

Des enseignants mieux formés et des acteurs qui se coordonnent davantage assurent qu'un nb et un % accru de filles et garçons bénéficient d'un enseignement en éducation de base amélioré et plus efficace

indicateurs de la SC

	2016	2021
2.1.1. Nb et % enfants filles et garçons ayant le niveau de compétence suffisant en lecture et math, pour poursuivre leur scolarité dans écoles soutenues en 2ème et en 6ème année (source PASEC avec co-financement suisse des enquêtes écoles au Batha et Moyen-Chari)	<p>2^{ème} année M-Chari : lecture : 14,1 % Math : 45 % Batha : Lecture : 15,7 % Math : 49 %</p> <p>6^{ème} année M-Chari : lecture : 12,3 % Batha : 8,8 % Lecture : 15,8 % Math : 12,2 %</p>	<p>Amélioration de 2 points sur toute la ligne de base</p>
2.1.2. Ratio par classe d'enseignant formé / élèves au Batha et Moyen Chari	<p>M-Chari : ratio : 138 F. formées :</p>	<p>Tbd : juin 2018 (nvelle phase)</p>

Contribution du programme suisse:

- Sous impulsion DDC chef de file, un agenda national des réformes éducatives est établi et soutenu par les PTF engagés en éducation (humanitaires et de développement)
- Qualité améliorée de l'éducation de base des filles et garçons grâce à
 - la mise en œuvre de l'agenda de réformes
 - la meilleure coordination entre acteurs du secteur
 - la formation des enseignants et l'innovation des méthodes d'enseignement
- Intégration effective des écoles religieuses de différentes obédiences (coraniques, etc.) dans le système national
- Promotion de la création de nouvelles écoles privées
- Accès facilité de groupes vulnérables (en particulier nomades et déplacés de longue durée) à l'éducation de base par des dispositifs d'enseignement adaptés
- Intensification du dialogue entre Etat et société civile (ONGs, syndicats, Féd. parents élèves)
- Promotion des thèmes d'éducation civique, de paix et non-violence ainsi que du changement climatique dans le cadre de l'enseignement de base

Suppositions:

- La Suisse maintient son rôle de cheffe de file et un

Outcome 1:

Améliorer l'accès à l'éducation formelle et non formelle ainsi que sa qualité et son efficacité et renforcer les capacités institutionnelles des Ministères en charge de l'éducation
 (Plan Intermaire pour l'Education au Tchad, 2018-2020)

Indicateurs

	2015	2021
1. Heures réelles d'apprentissage par an dans les écoles)	tbd	tbd
2. performances en lecture et mathématiques en début (2 ^{ème} année) et en fin scolarité (6 ^{ème} année): % enfants ayant le niveau de compétence suffisant en lecture et mathém. pour poursuivre leur scolarité (source PASEC 2014)	tbd	tbd

<p>(+ nb enseignants H/F formés) PROQEB avec délégations des 2 régions Mesure ARI+EV2</p>	<p>96 H. formés : 652 Batha : ratio : 107 F. formés : 30 H. formés : 237</p>	<p>Tbd : 31.12.2017</p>	<p>3. ratio par classe enseignants formés / élèves</p>	<p>110/01</p>	<p>tbd</p>
<p>nombre croissant d'acteurs est convaincu par les réformes et s'engage dans le processus. - L'Etat maintient l'actuel niveau de financement du secteur et s'engage dans un processus de réformes ; - Les PTF font preuve d'un engagement accru dans le secteur ; - Maintien de la participation communautaire au financement des écoles - Disposition de communautés religieuses de s'engager davantage pour l'éducation et de mobiliser des ressources.</p> <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Etat ne règle pas la situation des maîtres communautaires, les conflits s'accroissent et perturbent l'accès des enfants à l'éducation; - Les conflits sociaux paralysent le fonctionnement des écoles ; - L'Etat ne maintient pas un niveau d'investissement suffisant ; - Des forces importantes freinent les tentatives de réformes - Les acteurs / partenaires ne s'engagent pas dans le processus de réforme - La communauté internationale se désengage du secteur donnant priorité au maintien de la sécurité du pays 					
<p>Indicateurs additionnels uniquement pour BuCo</p>					
<p>2.1.3. Nb de réformes du système éducatif soutenues par la Suisse et approuvées par le GoT avec perspectives de mise en œuvre (y inclus définition modules du curriculum sur la paix et la non-violence) Niveau national Source : Buco en tant que chef de file PTF</p>	<p>0</p>	<p>Tbd : 31.12.2017</p>			
<p>2.1.4. Nb heures effectives d'apprentissage par an dans les écoles soutenues de manière directe et indirecte. PROQEB avec délégations au Batha et Moyen Chari</p>	<p>624 h (sur 900 programmées)</p>	<p>Tbd. 31.10.2017</p>			
<p>2.1.5. Degré de satisfaction a) des parents sur la qualité de l'enseignement et utilisations des langues dans les classes de leurs enfants b) des enseignants sur leurs conditions d'enseignement et l'utilisation des langues en classe</p>	<p>Tbd : 31.03.2018 (enquête programmée)</p>	<p>Tbd : 31.03.2018 (après enquête programmée)</p>			
<p>2.1.6. Nb d'enfants additionnels de groupes vulnérables ayant accès à l'éducation de base Source : PREEP, PROQEB, partenaires humanitaires</p>	<p>Tbd : mars 2018</p>	<p>Tbd : mars 2018</p>			

<p>Outcome 2 Des jeunes, en particulier des femmes, formés professionnellement dans des dispositifs innovateurs jouent un rôle vecteur de développement économique et social</p> <p>indicateurs 2.2.1. % des personnes formées dans cadre des dispositifs appuyés (F/H/vulnérables) ayant créé un auto-emploi ou accédé à un emploi salarié</p> <p>Source : Rapport CS</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>LB 2017</th> <th>VC 2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>% avec emploi (6 mois après formation)</td> <td>0</td> <td>80 % dont 40 % F</td> </tr> <tr> <td>Personnes formées</td> <td>0</td> <td>6'000</td> </tr> </tbody> </table> <p>2.2.2. Nb de décisions de politiques soutenues approuvées qui favorisent un système national adapté de formation professionnelle</p> <p>Source : BuCo chef de file PTF éducation</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>LB 2017</th> <th>VC 2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nb décisions politiques</td> <td>0</td> <td>Tbd : 31.12.17</td> </tr> </tbody> </table>		LB 2017	VC 2021	% avec emploi (6 mois après formation)	0	80 % dont 40 % F	Personnes formées	0	6'000		LB 2017	VC 2021	Nb décisions politiques	0	Tbd : 31.12.17	<p>Contribution du programme suisse:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dispositifs testés et validés de FP impliquent l'ensemble des parties prenantes (entrepreneurs, centre de formation, élèves, collectivités, organisations professionnelles) dans la prise décision et le financement de la formation - la formation professionnelle est orientée vers l'insertion dans le marché du travail et l'auto-emploi - l'Etat définit un cadre légal - réglementaire propice à un dispositif de FP inclusif et basé sur le pluri-partenariat - un nb et un % significatifs des jeunes formés (F et H) issus de groupes vulnérables (transhumants, déplacés de longue durée) profitent des nouveaux dispositifs de FP - la FP prend en compte la professionnalisation des activités agricoles et d'élevage (p. ex. nouveaux métiers dans le cadre de filières porteuses) - La FP prend en compte l'alphabétisation des participants qui ont un faible niveau en éducation de base <p>Suppositions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs économiques (secteur privé formel et informel) sont disposés à contribuer à une formation de type dual. - L'Etat soutien ou au moins ne fait pas obstacle à l'émergence d'un système de formation professionnelle innovant et adapté dans les régions d'intervention - La coordination/collaboration/harmonisation avec les autres agences engagés dans le secteur est assurée <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Etat ne dispose pas de moyens financiers pour accompagner la mise en place du dispositif en émergence. - Les acteurs économiques ne s'engagent pas suffisamment. - La situation économique se détériore davantage et rend l'engagement de tous les acteurs plus difficiles. 	<p>Outcome 2 Accroissement et diversification de l'offre de formation</p> <p><i>Source : Stratégie intermédiaire pour l'enseignement technique et la Formation professionnelle (SIETFP) 2014-2018</i></p> <p>R 1.4: l'apprentissage en milieu professionnel est développé</p> <p>R 1.5: l'offre de formation dans le secteur privé de la FP est renforcée</p> <p>Résultat 1.7: l'offre et le dispositif de formation continue sont renforcés et développés</p> <p>R 2.5: le partenariat pédagogique avec les entreprises est développé</p> <p>R 2.6: la formation en alternance est développée et opérationnelle</p>
	LB 2017	VC 2021															
% avec emploi (6 mois après formation)	0	80 % dont 40 % F															
Personnes formées	0	6'000															
	LB 2017	VC 2021															
Nb décisions politiques	0	Tbd : 31.12.17															

<p>(4) Lignes d'intervention (programme suisse)</p>	<p>Outcome 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'amélioration de la qualité de l'éducation de base au Tchad (secteurs public et privé) • Soutien de modalités innovantes à l'enseignement allant dans le sens d'une meilleure équité d'accès, notamment des filles • Appui aux réformes du système éducation au travers du dialogue politique <p>Outcome 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à un diagnostic approfondi du secteur de la FP • Appui à la création de passerelles entre l'éducation de base et la formation professionnelle • Appui au développement et à la promotion de dispositifs de FP innovant, inclusif et adapté au contexte • Soutien au secteur privé engagé dans la FP
<p>(5) Partenariat</p>	<p>Moyens financiers : 23.6 mio/CHF</p> <p>Formes de coopération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mandat d'exécution év. contribution ou co-financement • Appel à projets privés • Partenariat avec les institutions financières pour la collaboration avec le secteur privé <p>Principaux partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministères de l'Éducation; de l'Agriculture; de l'Élevage et de l'Eau • Organisations socioprofessionnelles; syndicats (en particulier femmes et jeunes) • Organisations multilatérales; • ONG nationales et internationales œuvrant dans le développement et de l'humanitaire • Acteurs économiques surtout entreprises privées • Ecoles et centres de formation privés
<p>(6) Résultats de gestion/performance, y compris les indicateurs (programme Suisse)</p>	<p>Cf. annexe F</p>

CR Domaine 3 : Agriculture et Sécurité Alimentaire

<p style="text-align: center;">Hypothèse générale de la Suisse</p> <p>L'accès, tout particulièrement des Femmes et des Jeunes, aux ressources productives et à des services compétents pour les filières porteuses contribue, dans le cadre d'une législation adaptée, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une production plus intensive et durable - une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle - des revenus additionnels stables - une sortie de la fragilité 																			
<p style="text-align: center;">Objectif</p> <p>Soutenir le développement de systèmes agro- pastoraux compétitifs et durables de filières porteuses assurant sécurité alimentaire et accroissement des revenus des exploitations familiales.</p>	<p style="text-align: center;">Objectif du Tchad</p> <p>Diversifier les sources de croissance économique et dynamiser les secteurs porteurs de croissance et créateurs d'emplois décents</p> <p><i>Source : Objectif global de l'axe 3 du PND 2017 - 2021</i></p> <p>Outcome 1 :</p> <p>Mieux intégrer les jeunes et les femmes dans les systèmes de production et renforcer la résilience des ménages ruraux</p> <p><i>Source : Objectif spécifique 4 du PNISR 2017 – 2022 (page 25)</i></p> <p>Indicateurs</p> <p>Proportion des jeunes, femmes et/ou groupes vulnérables ayant bénéficiés des aides et ayant créé des projets agricoles viables</p> <p><i>Source : Objectif spécifique 4 du PNISR 2017 – 2022 (page 25)</i></p>																		
<p>Outcome 1:</p> <p>Un nombre croissant de femmes et de jeunes dans les exploitations familiales s'investissent dans des activités productives, économiquement rentables et écologiquement durables</p> <p>Indicateurs</p> <p>3.1.1. Nb et % de familles, dans les zones, disposant d'une plus grande couverture de leurs besoins alimentaires annuels (nb de mois/an d'autosuffisance)</p> <p>Source : enquête buco par sondage</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 25%; text-align: center;">LB 2017</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">VC 2021</td> </tr> <tr> <td>Nb mois/an d'autosuffisance</td> <td style="text-align: center;">Tbd : mars 2018</td> <td style="text-align: center;">Tbd : mars 2018</td> </tr> <tr> <td>Nb et % familles avec plus grande couverture alimentaire</td> <td style="text-align: center;">Tbd : mars 2018</td> <td style="text-align: center;">Tbd : mars 2018</td> </tr> </table> <p>3.1.2. Montant moyen du revenu annuel additionnel généré par l'activité économique soutenue et nb de familles productrices par filières</p> <p>Source : enquête buco par sondage (données croisées rapport projets CS) dans les 6 régions d'intervention</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 25%; text-align: center;">LB 2017</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">VC 2021</td> </tr> <tr> <td>Montant moyen généré</td> <td style="text-align: center;">Tbd : mars 2018</td> <td style="text-align: center;">Tbd : mars 2018</td> </tr> <tr> <td>Nb HFJ concerné</td> <td style="text-align: center;">Tbd : mars 2018</td> <td style="text-align: center;">Tbd : mars 2018</td> </tr> </table> <p style="text-align: right;">Mesure ARI-E1</p>		LB 2017	VC 2021	Nb mois/an d'autosuffisance	Tbd : mars 2018	Tbd : mars 2018	Nb et % familles avec plus grande couverture alimentaire	Tbd : mars 2018	Tbd : mars 2018		LB 2017	VC 2021	Montant moyen généré	Tbd : mars 2018	Tbd : mars 2018	Nb HFJ concerné	Tbd : mars 2018	Tbd : mars 2018	<p>Contribution du programme suisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cadre normatif garantissant un accès sécurisé des femmes et des jeunes aux facteurs de production ; - le rôle des jeunes et des femmes évolue vers une plus ample autodétermination culturellement acceptable. <p>Les actions soutenues tiennent compte de leur incidence sur l'évolution du pouvoir des femmes et des jeunes (ex: production semencière, élevage de petits ruminants, production-transformation de karité, techniques modernes de communication) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les circuits économiques bénéficient de la créativité et de l'engagement accru des jeunes et des femmes ; - un accent particulier est mis sur l'intégration verticale des filières porteuses et la gestion durable de la base écologique des systèmes agricoles et d'élevage, surtout des cycles hydriques ; - concentration des services étatiques sur la régulation et l'amélioration des services de base aux producteurs ; <p>Suppositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les valeurs sociales et culturelles laissent une ouverture aux changements (p. ex non accaparement de l'activité rentable par les hommes ; accès des F et J à terres, eau, crédit) ; <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs sociales et culturelles créent des obstacles insurmontables ; - Blocage lié à des conflits non résolus dans l'accès aux ressources, en particulier pour les femmes et les jeunes ;
	LB 2017	VC 2021																	
Nb mois/an d'autosuffisance	Tbd : mars 2018	Tbd : mars 2018																	
Nb et % familles avec plus grande couverture alimentaire	Tbd : mars 2018	Tbd : mars 2018																	
	LB 2017	VC 2021																	
Montant moyen généré	Tbd : mars 2018	Tbd : mars 2018																	
Nb HFJ concerné	Tbd : mars 2018	Tbd : mars 2018																	

Outcome 2:
Les producteurs/trices (H/F/J) des filières appuyées bénéficient de services appropriés ainsi que d'une législation-réglementation plus adaptés à leurs activités économiques

3.2.1. Evolution du cadre normatif en faveur des petits producteurs (H/F):

- Nb de nouvelles lois et réglementations agricoles (national et régional) mises en valeur
Ex: Loi d'orientation agricole ; loi semencière ; code pastoral, réglementation du marché,
- nb de conventions locales/régionales liées à la promotion de la production et de la commercialisation appliquées
Ex: règlement sur marché bétail, conventions entre opérateurs économiques et producteurs

Source : rapports CS

	LB 2017	VC 2021
Nb réglementations, lois	1	Tbd : 31.10.2017
Nb conventions économiques	75	375

3.2.2. Degré de satisfaction des producteurs /trices (H/F/J) par rapport

- aux services obtenus,
- à la coopération avec autres acteurs clé de la filière (art verticale)
- à la réglementation régissant leur filière

Source : enquête buco par sondage dans les 6 régions d'intervention

	LB 2017	VC 2021
% satisfaits par les services reçus	Tbd : 31.12.2017	Tbd : 31.12.2017
% satisfaits par la coop. avec autres acteurs filière	Tbd : 31.12.2017	Tbd : 31.12.2017
% satisfaits par réglementation de leur filière	Tbd : 31.12.2017	Tbd : 31.12.2017

Contribution du programme suisse :

- Les activités agricoles (agri-élevage) des petits producteurs/trices gagnent en reconnaissance économique et politique et en protection légale et institutionnelle ;
- Valorisation par les jeunes de l'entreprenariat agricole et pastoral dans les filières porteuses ;
- Prédominance du pragmatisme lors de l'élaboration des lois et règlements d'application: recherche de solution aux problèmes auxquels sont confrontés les producteurs et leurs organisations ;
- Le plaidoyer politique est effectué par les acteurs nationaux du secteur et renforcé par le dialogue politique de la Suisse en coordination avec les autres PTF (surtout ceux du système des Nations Unies: FAO, PAM) ;
- Définition et application d'une réglementation des services de base en tant qu'élément important à l'émergence d'un secteur privé de services de qualité, (p.ex. approche « santé unique », certification de semences) ;
- Intégration systématique du défi du changement climatique dans 80% des activités agricoles et de sécurité alimentaire

Suppositions:

- Les acteurs s'engagent à la hauteur des défis posés ;
- Concrétisation de l'évolution de l'offre de services pour leur plus grande adaptabilité aux exigences du fonctionnement des filières ;
- Les circuits économiques nationaux favorisent le développement de ces filières ;
- Des nouvelles lois/normes sont adoptées par les instances compétentes ;

Risques

- Les aléas du changement climatique perturbent les capacités d'ajustement des systèmes de production et découragent les producteurs/trices ;
- Imperméabilité/fermeture des frontières ne permettant pas/rendant difficile l'accès aux marchés régionaux ;
- Blocage lié à des conflits non résolus dans l'accès aux ressources ;
- Normes/lois élaborée mais en définitive non votées/éditées ;

Outcome 2

Des filières porteuses dans les sous-secteurs agro-sylvo-pastoraux sont développées dans les pôles de croissance.

Source : Résultat 3.1.2 du PND 2017 – 2021

Indicateurs :

1. Le code pastoral est révisé et adopté ;
2. La loi semencière portant organisation de la filière agricole est mise en œuvre ;
3. La Loi portant création de l'agence nationale des aménagements hydro-agricoles est mise en œuvre

<p>Outcome 3: Les autorités tchadiennes parviennent à mieux gérer les chocs climatiques ayant un impact sur la sécurité alimentaire dans au moins 2 des 6 régions d'intervention de la Suisse au Tchad au travers d'un mécanisme de prévention et coordination des crises alimentaires.</p> <p>indicateurs 3.3.1. existence au niveau régional d'un dispositif fonctionnel de prévention et de gestion des crises alimentaires</p> <p>3.3.2. Taux de malnutrition des populations ciblées (femmes, enfants, groupes vulnérables)</p> <p>Source : délégation régionale (districts sanitaires)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>LB 2017</th> <th>VC 2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux par district :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Yao :</td> <td>19,5 %</td> <td>Tbd :</td> </tr> <tr> <td>Danamadji :</td> <td>2,5 %</td> <td>31.10.2017</td> </tr> </tbody> </table>		LB 2017	VC 2021	Taux par district :			Yao :	19,5 %	Tbd :	Danamadji :	2,5 %	31.10.2017	<p>Contribution du programme suisse:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien à l'établissement d'un dispositif de prévention et gestion des crises au niveau national et dans au moins 2 régions dans le cadre d'une action coordonnée des PTF humanitaires et de développement - La coordination opérationnelle des acteurs impliqués en sécurité alimentaire des populations vulnérables s'intensifie et se renforce au niveau régional - L'exposition des populations vulnérables (nomades et déplacés) au risque de malnutrition dans les régions cibles/d'intervention de la Suisse se réduit grâce à l'existence de mécanismes publics et privés favorisant la résilience au travers notamment de projets SMART de filets sociaux. - Les bonnes pratiques déjà expérimentées sont plus amplement diffusées et appliquées : <ul style="list-style-type: none"> • la diffusion de semences améliorées liée à la distribution d'aliments, • l'utilisation comme banque de protéines de produits animaux locaux, • le stockage stratégique d'aliments et l'identification continue de groupes et personnes vulnérables, • la préparation des écoles au cycle de distribution d'aliments aux élèves ; - L'intégration systématique du défi du changement climatique dans toutes les activités agricoles et de sécurité alimentaire <p>Suppositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les zones concernées, prédisposition et volonté dans la durée de se coordonner entre intervenants sont effectives ; <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - la situation humanitaire s'aggrave davantage et ne permet pas d'établir ni consolider une synergie entre les 2 modalités de coopération ; - existence, parmi les acteurs qui interviennent dans les zones concernées, d'organismes "Free riders" qui ne veulent pas entendre de collaboration ni de coordination 	<p>Outcome 3</p> <p>Améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales.</p> <p>Source : Objectif spécifique 4 du PNISR 2017 – 2022 (page 25)</p> <p>Indicateurs : Prévalence de l'insécurité alimentaire</p> <p>Source : Enquête nationale sur la sécurité alimentaire</p>
	LB 2017	VC 2021												
Taux par district :														
Yao :	19,5 %	Tbd :												
Danamadji :	2,5 %	31.10.2017												

<p>(4) Lignes d'intervention (programme suisse)</p> <p>Outcome 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui aux acteurs clés des filières arachide et karité au bénéfice des exploitations familiales (en particulier femmes et jeunes) ; • Appui à la gestion durable des ressources productives, à la gouvernance foncière et de l'eau ; • Appui à un système semencier national performant (recherche, certification, etc.) au service des petits producteurs/trices et tenant comptes du changement climatique ; <p>Outcome 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de services d'appui à la transformation et de vente/commercialisation des produits des filières agricoles (initialement karité et arachide) (sud) ; • Développement de services vétérinaires (concept de santé unique) pour assurer la durabilité et la qualité des filières viande et lait pour les pasteurs mobiles ; • Promotion des cadres légaux favorisant l'articulation des entreprises familiales organisées avec les structures de marchés ; <p>Outcome 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un mécanisme fonctionnel d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnel en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres acteurs humanitaires et des partenaires de développement dans au moins 1 – 2 régions (Batha et Moyen Chari en priorité) (avec partenaires locaux -> voir plus bas) Sera préciser avec AH et DAO en octobre ;
<p>(5) Ressources, partenariats (programme suisse)</p> <p>Moyens financiers : 36.2 mio/CHF</p> <p>Formes de coopération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilatérale avec alliances stratégiques avec les autres PTF ; • Appel à projets privés (pour femmes et jeunes) ; • Partenariat avec les institutions financières (banques) pour le crédit aux acteurs des filières ; • Partenariat avec des compagnies de téléphonie mobile pour les services de conseils et de marchés agricoles ; <p>Principaux partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministères de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche, de la Santé, et des Ressources Hydriques ; • Organisations de femmes et jeunes ruraux et urbains ; • Organisations socioprofessionnelles Agricoles (agriculture, élevage et pêche) ; • Entreprises privées (liées aux filières) ; • Organisations multilatérales (notamment le PAM et le UNHCR) ; • ONG nationales et internationales (y compris AH, notamment CICR) ; • Radio-Rurales ; • Programme d'assistance alimentaire du PAM ; • Services déconcentrés de l'Etat ; • Municipalités ; • Organisations culturelles et de communication ;
<p>(6) Résultats de gestion/performance, y compris les indicateurs (programme Suisse)</p> <p>Cf. annexe F</p>

Annexe F : Cadre des Résultats SC Tchad 2018-2021 : résultats de gestion & performance

Résultats de gestion/ performance (internes) : <i>Les programmes de la coopération suisse au Tchad visent des résultats systémiques durables et sont mis en œuvre selon les principes de la GPSC</i>	
Outcomes	Indicateurs
6.1. Les groupes vulnérables ont bénéficié de l'engagement de la coopération suisse au Tchad grâce à des interventions coordonnées entre les 3 instruments du DFAE (CS/AH/DSH) présents au Tchad	6.1.1. L'interaction entre les instruments ressort clairement dans 50% des rapports de projets (mention d'interactions concrètes).
	6.1.2. Les analyses de fragilités par région d'intervention de la coopération suisse au Tchad sont faites de manière conjointe entre CS/AH/DSH.
	6.1.3. Les groupes vulnérables sont clairement identifiés et l'appui qui leur est destiné est identifié.
6.2. Les programmes et projets de la coopération suisse au Tchad prennent en compte :	
<ul style="list-style-type: none"> les thématiques transversales du genre et de la gouvernance 	6.2.1. 100% des programmes et projets mis en œuvre par la coopération suisse au Tchad ont intégré les aspects transversaux de genre et de gouvernance et peuvent rendre compte à leur égard.
	6.2.2. 1 analyse spécifique au genre et 1 analyse spécifique à la gouvernance sont effectuées annuellement pour chacun des domaines d'intervention de la coopération suisse au Tchad.
<ul style="list-style-type: none"> la gestion de programme et projets sensible aux conflits (GPSC) 	6.2.3. Application de la GPSC à tous les stades du PCM et échanges réguliers à ce sujet y inclus l'analyse des risques avec les partenaires de mise en œuvre.
	6.2.4. 1 analyse de fragilité – avec définition commune CS/AH/DSH des facteurs de fragilité – spécifique aux régions d'intervention de la coopération suisse au Tchad est effectuée annuellement (cadre MERV).
	6.2.5. les facteurs de fragilité notamment ceux pouvant déboucher sur de l'extrémisme violent et / ou de la migration sont analysés conjointement par CS/AH/DSH dans les projets identifiés par le Buco comme les plus pertinents pour ces thèmes.
	6.2.6. L'intégration des modifications nécessaires au niveau programmatique (cf matrice analyse des risques et mesures de mitigation annexe XY) est documentée aussi au niveau du Rapport Annuel du Buco.
	6.2.7. Les instruments de la gestion de la sécurité selon Directive 150 sont adaptés au contexte tchadien de manière annuelle.
	6.2.8. La coopération suisse à continuer à effectuer des missions terrain sans escortes armées.

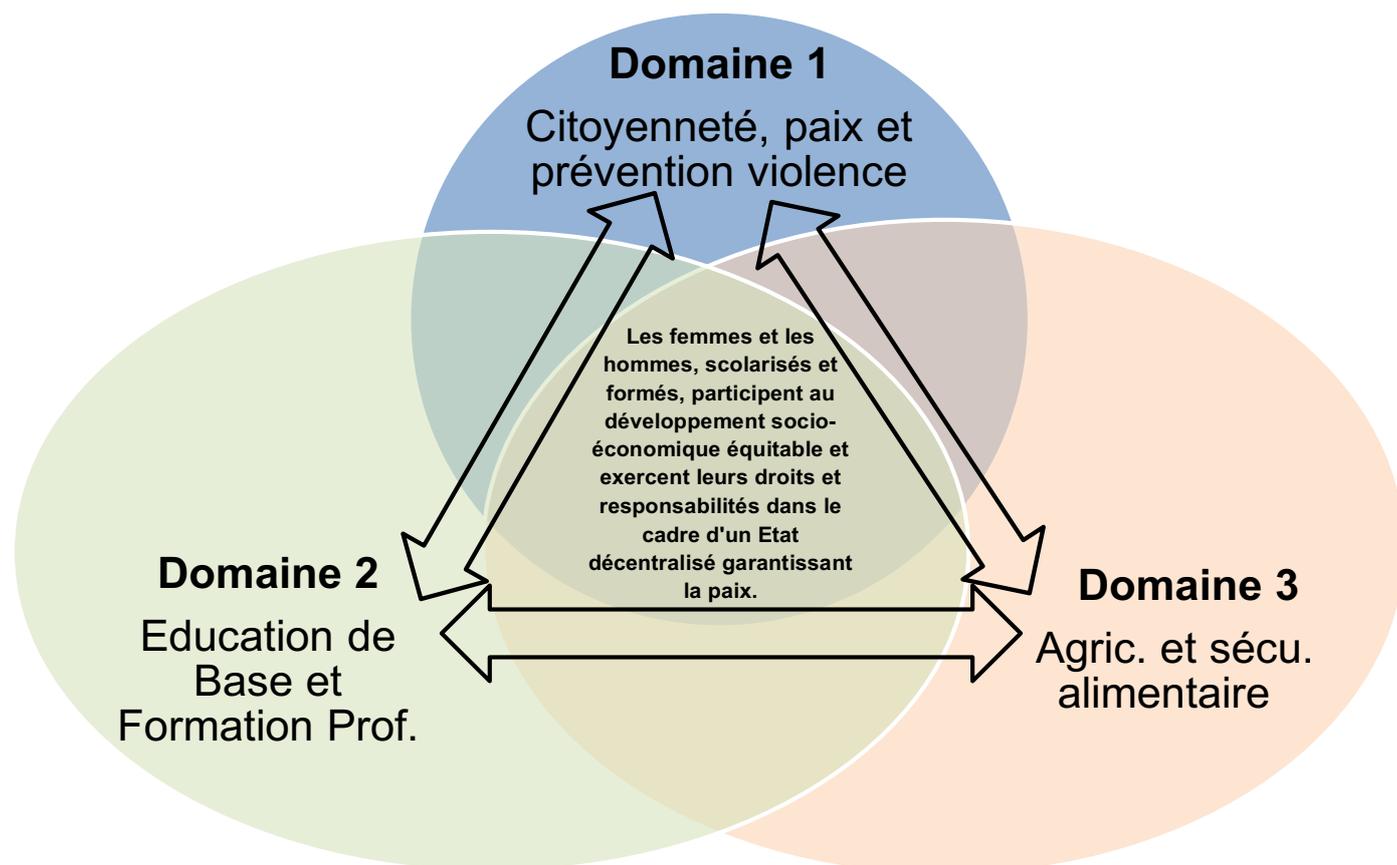
6.3. La coopération suisse au Tchad en tant qu'institution apprenante adapte son fonctionnement et ses pratiques en fonction des expériences faites	6.3.1. l'organigramme, TdRs et MbOs reflètent les adaptations des programmes/projets de la coopération suisse au Tchad.
	6.3.2. Le Bureau de la coopération suisse au Tchad est activement engagé dans au moins 3 réseaux thématiques (genre ; gouvernance ; CHRNet ; Programme Global sécurité alimentaire) de la DDC.
	6.3.3. Le Bureau de la coopération suisse au Tchad a participé activement aux rencontres et échanges liés aux programmes régionaux DAO.
	6.3.4. Les collaborateurs reconnaissent l'effort de l'institution pour promouvoir l'apprentissage (enquête interne de satisfaction).
6.4. La coopération suisse au Tchad utilise entre autre des fiduciaires pour mitiger les risques	6.4.1. Nombre de projets/ interventions utilisant des fiduciaires.

Résultats de gestion/ performance (externes) :

La Suisse contribue à une aide au développement effective ainsi qu'à la réduction de la pauvreté et à la paix

Outcomes	Indicateurs
6.5. Les partenaires tchadiens, institutions et autorités, à tous les niveaux (micro, méso, macro), ainsi que la société civile et le secteur privé, jouent progressivement un rôle croissant dans la mise en œuvre du programme de la coopération suisse au Tchad	6.5.1. Au moins 3 réformes systémiques en lien avec les Domaines d'intervention de la Suisse au Tchad ont été lancées par les autorités tchadiennes
	6.5.2. La société civile est représentée dans 60% des comités de pilotage
6.6. Les partenaires nationaux et internationaux de la Suisse au Tchad soutiennent les positions défendues et promues par la coopération suisse	6.6.1. Le rôle de la Suisse comme acteur actif, coopératif et compétent est reconnu et des exemples concrets sont partagés de manière ad hoc dans les rapports annuels
	6.6.2. Volume de projets de la coopération suisse au Tchad co financés (cible : 30% du volume)
6.7. Les acteurs de développement adoptent une coordination effective de l'aide qui permet une harmonisation des approches et des résultats systémiques	6.7.1. La Suisse joue le rôle de cheffe de file des PtFs dans au moins 1 Domaines d'intervention de la coopération suisse au Tchad

Annexe G : Domaines d'intervention et leur hypothèse d'impact



Annexe H : Budget indicatif par domaine d'intervention (en millions CHF)

Domaines d'intervention		Stratégie 2013-2017				Stratégie 2018 - 2021		
		Planifié 2013-2016*		Execution estimée fin 2017**				
Agriculture et Sécurité Alimentaire	CS	42		50.1		33.7 ***		
	AH	5		6.7		5.0		
	Sous-total AH & CS	47	42%	56.8	46%	38.7	41%	
Éducation de base et Formation professionnelle	CS	14		19.8		23.2		
	AH	2.5		0		0.4		
	Sous-total AH & CS	16.5	15%	19.8	16%	23.6	25%	
Santé	CS	19		25.5		2.4 ***		
	AH	2.5		1.2		0.0		
	Sous-total AH & CS	21.5	19%	26.7	22%	2.4	3%	
Citoyenneté, Paix et Prévention de la violence****	DSH	2.3		1.6		2.0		
	CS Citoyenneté					1.1	7%	
	CS Gouvernance Santé	0		0		13.6	82%	
	CS Gouvernance Eau					2.0	12%	
	CS total					16.7		
	AH	7.5		7.7		6.6		
	Sous-total DSH, AH & CS	9.8	9%	9.3	8%	25.3	27%	
Autres thèmes/culture			17	15%	9.9	8%	4.0	4%
Total			111.8	100%	122.5	100%	94.0	100%
	total CS	92	82.3%	105.3	86.0%	80.0	85.1%	
	Total AH	17.5	15.7%	15.6	12.7%	12	12.8%	
	Total DSH	2.3	2.1%	1.6	1.3%	2	2.1%	

* Suite à la prolongation de la stratégie 2013-2016 jusqu'à la fin 2017, les montants prévus pour 2017 ont été ajoutés (sur la base de l'année 2016 sauf DSH : réduction de 0.5mio/an à CHF 0.1mio/an).

** Dépenses réelles jusqu'à la fin 2016 + planification 2017. N.B. 2017 inclut une «sur planification» importante (env. 20%).

*** dont 2,5 mio jusqu'à la fin 2018

**** Jusqu'à la fin 2019

***** Suite à la création du nouveau domaine "Citoyenneté, Paix et Prévention de la violence", des éléments de travail sur les systèmes santé et eau et l'amélioration de leur gouvernance y seront intégrés à partir de 2019.

Annexe I : Base pour la mise en œuvre du monitoring

Domaine 1 : Citoyenneté, Paix et Prévention de la violence

Apaisement tensions et gestion des conflits							
D1 Outcome 1	Indicateur	source	zone géo	appui consultant	instrument	Ligne de Base	Valeur cible
D1.1.1	Nb d'accords de gestion de conflits élaborés et appliqués et reconnus par les autorités administratives et traditionnelles (accords soutenus par la Suisse) - et Nb d'organisations et de membres qui bénéficient de ces accords (femmes /jeunes/ personnes vulnérables)	Seuils; PREPAS Filière Karité ResEau DSH, PMS PADS (COSANI/COGES)	Wadifra Batha Ennedi Moyen Chari Mandoul Logone oriental, Mayo Kebbi Ouest et Est	non	Rapport CSARP, DSH, Etudes de cas	CSAPR : 31 accords des résolutions de conflits communautaires; 1 accord pour désamorcer la tension post-électorale à Moundou; Bénéficiaires: 200 organisations et plus de 1 000 000 de personnes CA 17(PREPAS) : 31 aout GIZ (Seuils) : 24 conventions locales élaborées par les comités de gestion des ouvrages sont validées par les autorités locales sont opérationnelles et permettent la gestion rationnelle des vallées aménagées (accès à la terre, prévention et gestion des conflits) SWISS TPH (PADS) : 34 COSAN, 32% de femmes dans la gouvernance, femmes 56% de mutualistes CIDR (PMS) : 76 accords des mutuelles Centre Almouna : 13 cadres de dialogue et de prévention de conflits (2 Cellules de veille et 11 conférences) à N'Djaména CSAPR : 24 cafés politiques avec avec 60 hommes et 8 femmes; 8 cadres de dialogue avec 160 hommes et 40 femmes; population environ 4 millions;	90 accords au niveau des mutuelles 10 accords DSH à compléter d'ici le 17/08
D1.1.2	Nb de cadres de dialogue politique et de plateformes de négociation soutenus par la	DSH CSAPR, Centre Al mouna	N'Djaména, Moyen Chari, Logone	non	Rapport, COSAN, Fiche	CIDR (PMS) : 60 organisations PMS,	Centre Almouna : 7 cellules de veille

	Suisse et % ayant connu dans l'année une issue positive en terme de culture de paix (ex. prévention violence) ou de démocratie (ex. respect droits groupe minoritaire, code électoral) avec Nb individus en bénéficiant		occidental, Guera et Ouaddai, Mandoul, Mayo Kebbi est et Ouest, Lac, Sila, Kanem, Batha, Tandjilé	d'évaluation des performances	<p>SWISS TPH (PADS): 34 COSAN, 32% de femmes dans la gouvernance, femmes 56% de mutualistes</p> <p>CSAPR: 70 hommes et 18 femmes participent aux cafés politiques et aux fora sur la décentralisation et les réformes institutionnelles</p>	à N'Djaména et 15 conférences à Sarh, Moundou, Mongo et Abéché) CSAPR: 36 cafés politiques, 16 cadres de dialogue
D1. 1.3	Nb d'organisations (+ estimation H,F,J concernés) engagées dans une initiative citoyenne locale/régionale liée à des projets communautaires ou à la redevabilité des services publics	CIDR Swiss TPH BuCo-DSH-AH, CSAPR	N'Djaména Batha Logone occidental Moyen Chari Mandoul Logone oriental, Mayo Kebbi est et ouest	Rapports, COSAN, Fiches d'évaluation des performances		75 (PMS) à compléter d'ici 2018

D1 Outcome 2 Gouvernance et décentralisation assurent meilleur accès et qualités services de santé et eau							
	Indicateur	source	zone géo	appui consultant	instrument	Ligne de Base	Valeur cible
D1. 2.1	Nb et % d'adhérents satisfaits du fonctionnement de leur mutuelle santé (par degré de satisfaction)	CIDR	Moyen Chari, Mandoul & Logone oriental, Mayo Kebbi est et Mayo Kebbi ouest		Evaluations externe, interne et enquêtes de satisfaction	60%	80%
D1. 2.2	Nb. de familles ayant accès à l'eau dans le cadre d'un plan intégré d'utilisation des ressources hydriques. Source: à définir	CA17 GIZ	Batha, Ennedi, Wadi Fira	non	Rapports annuels	GIZ (Seuils): 151.732 personnes habitant les 24 vallées aménagées, soit 25 289 Ménages dont 2047 dirigés par les femmes soit 7,5% ont accès à l'eau pour les cultures maraichères, l'abreuvement de bétails et pour l'usage domestique.	

D1. 2.3 (pour BuCo uniquement)	<i>Taux d'accouchements assistés par personnel médical qualifié et degré de satisfaction des mères assistées</i>	PADS avec services déconcentrés PMS	Batha, Moyen Chari, Mandoul & Logone oriental, Mayo Kebbi est et Mayo-Kebbi ouest	non	Enquête de base, rapports semestriel, Evaluation final, GESIS, DHIS2, DSIS, Annuaire statistique, enquête de satisfaction trimestrielle	Yao 8,2%, Danamajji 28%, Doba 22%, information à fournir pour les autres années, enquête de satisfaction à compléter	35% accouchements 70% satisfaction
---------------------------------------	--	-------------------------------------	---	-----	---	--	---------------------------------------

Domaine 2 : Education de Base et Formation Professionnelle

Filles et garçons bénéficiant enseignement amélioré							
D2 Outcome 1	Indicateur	source	zone géo	appui consultant	instrument	Ligne de Base	Valeur cible
D2. 1.1	<i>Nb et % enfants filles et garçons ayant le niveau de compétence suffisant en lecture et math. pour poursuivre leur scolarité dans les écoles soutenues en 2ème et en 6ème année</i>	PASEC 2014	Batha, Moyen Chari	Mandat à l'équipe PASEC de faire étude tous les deux ans	Rapport d'évaluation	2ème année Moyen Chari : 14.1% en lecture et 45% en maths Batha : 15.7% en lecture et 49% en maths 6ième année: Moyen Chari : 12.3% en lecture et 8.8% en maths Batha : 15.8% en lecture et 12.2% en maths ** Batha: Ø Nombre d'enseignants formés - Femmes :30 - Homme : 237 Ø Ratio Elèves/Enseignants formés: 107 ** Moyen Chari: Ø Nombre d'enseignants formés - Femmes : 96 - Homme : 652 Ø Ratio Elèves/Enseignants formés: 138	Amélioration de la LB de 2 points
D2. 1.2	<i>Ratio par classe enseignants formés / élèves (+Nb enseignants (H/F) formés) dans le Batha et le Moyen Chari</i>	ProQEB et Délégations Régionales	Batha, Moyen Chari		Données secondaires (statistiques nationales)		

D2. 1.3	nb de réformes du système éducatif soutenues par la Suisse et approuvées par le GoT avec des perspectives de mise en œuvre (y inclus définition modules sur la paix et la non violence) Niveau national	BuCo Enfants Monde	National					
---------	--	-----------------------	----------	--	--	--	--	--

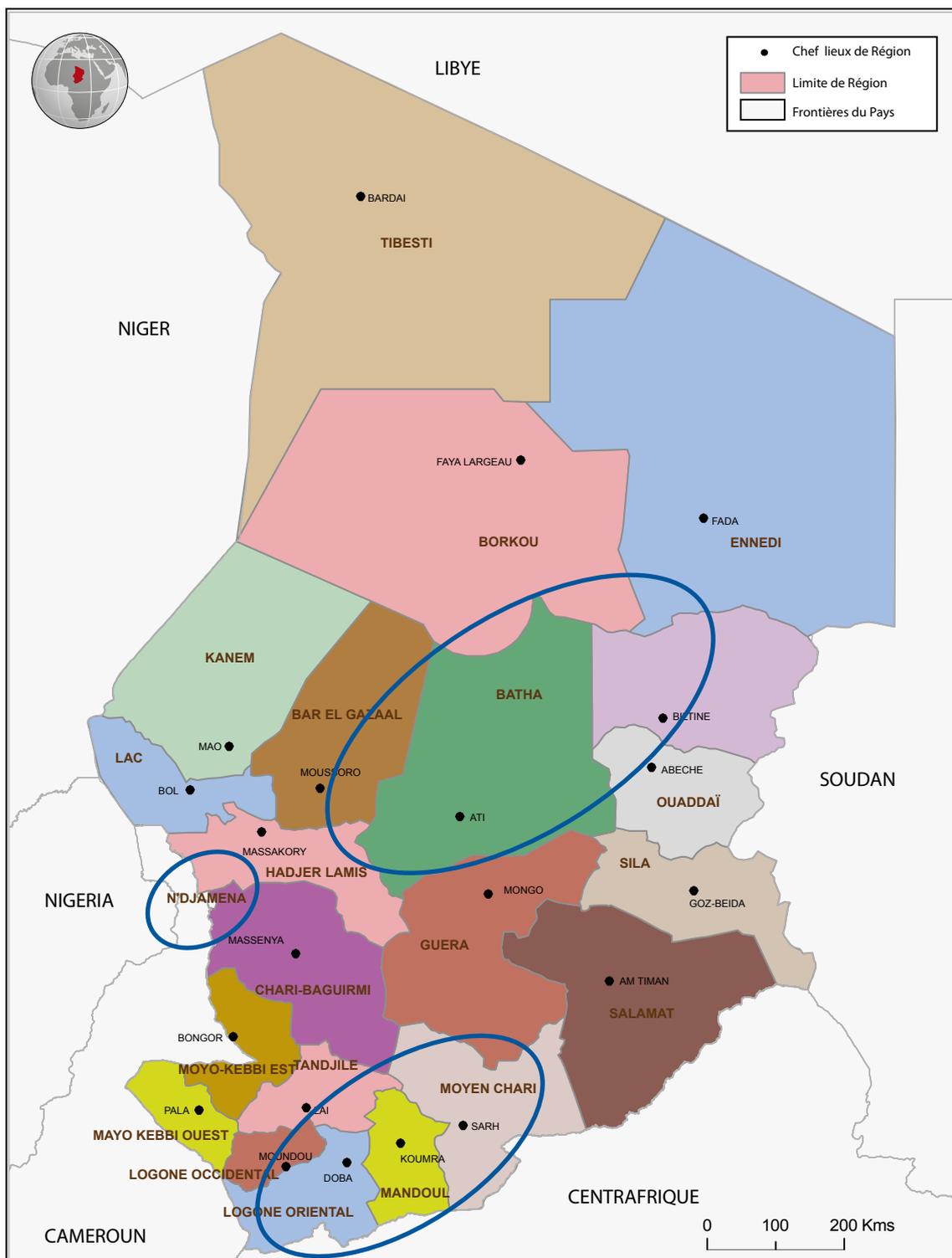
D2 Outcome 2 FP permet aux J et F de jouer rôle de vecteur de changement								
	Indicateur	source	zone géo	appui consultant	instrument	Ligne de Base	Valeur cible	
D2. 2.1	% de personnes formées (F/H/vulnérables) dans le cadre des dispositifs appuyés ayant créé un auto-emploi ou accédé à un emploi salarié	Swisscontact Caritas Suisse	zones non encore définies		Rapport d'enquête	Jun 18	6'000 pers. Formées, dont 80 % ont accès à un emploi (auto emploi/salarié)6 mois après la formation / 40 % de femmes	
D2. 2.2	Nb de décisions politiques soutenues par la Suisse favorisant un système national adapté de FP	BuCo Swisscontact	national					

Domaine 3 Agriculture et Sécurité alimentaire

D3 Outcome 1								
	Indicateur	source	zone géo	appui consultant	instrument	Ligne de Base	Valeur cible	
D3. 1.1	Nb et % de familles, dans les zones, disposant d'une plus grande couverture de leurs besoins alimentaires annuels	CA 17 GIZ CARITAS	Wadifira Batha Ennedi Moyen Chari Mandoul	oui	Sondage qualitatif (autosuffisance alimentaire) /	GIZ (Seuils) : 1268 ménages dont 267 ménages dirigés par les femmes, 1097 ménages soit 87 % couvrent leur besoins alimentaires	A définir pour chaque filière et par région	

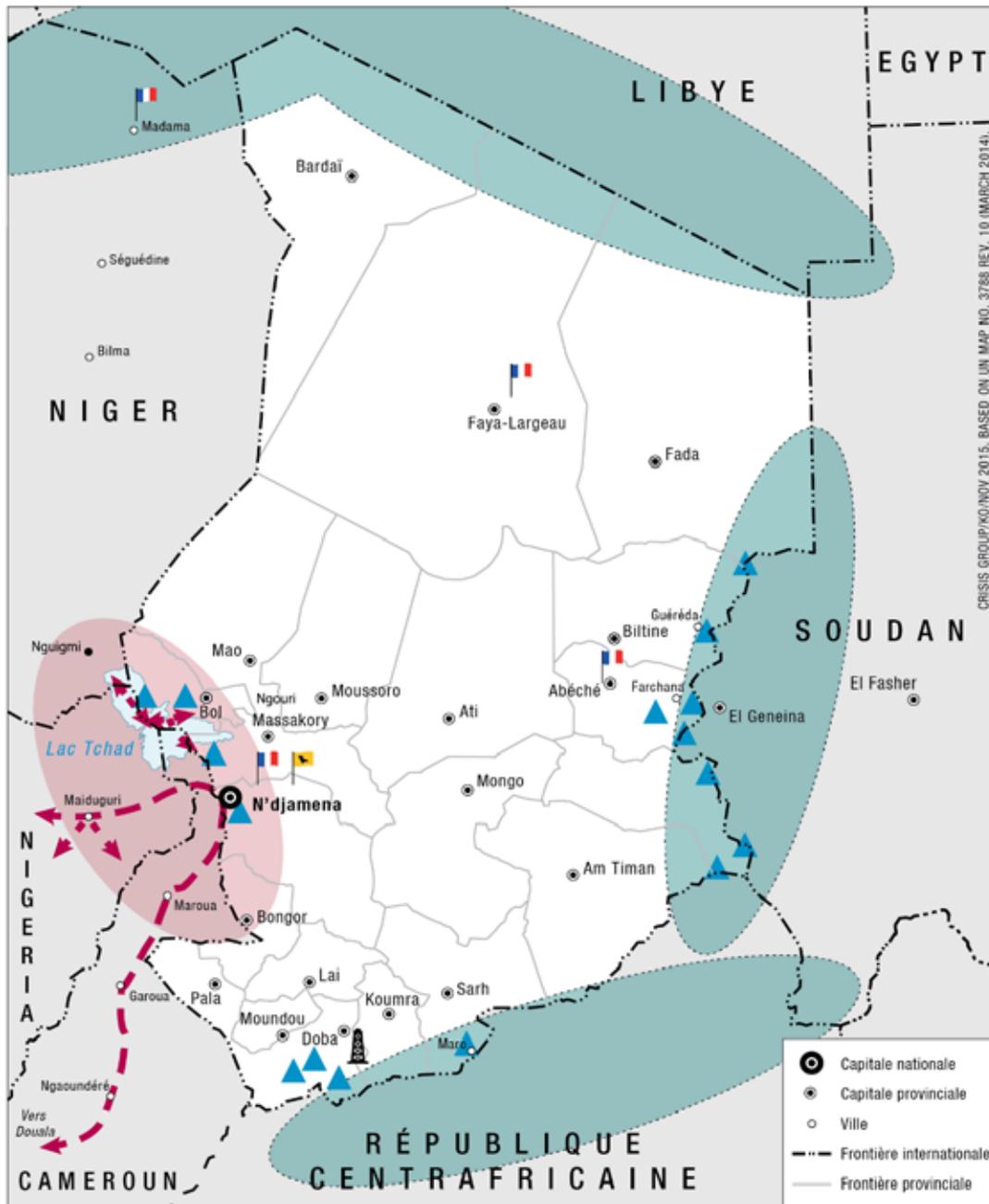
Annexe J : Stratégie de Coopération Tchad 2018-2021 : carte des 6 zones d'intervention

Le Batha, l'Ennedi, le Wadi Fira, le Moyen Chari, le Mandoul et le Logone oriental resteront les 6 régions prioritaires d'appui de la coopération suisse au Tchad. Ces régions sont toutes concernées par des indices importants de pauvreté. Cette répartition régionale de l'engagement suisse représente par ailleurs un équilibre dans les dynamiques ethniques et culturelles du pays.



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.
Creation date: 28 Août 2012 Sources: MATHU, INSEED, CNAR Feedback: djimetsou@un.org www.unocha.org www.reliefweb.int

Annexe K : Foyers des crises autour du Tchad, 12/2015 (Source : ICG)



Le Tchad, gendarme de la sous-région et partenaire privilégié dans la lutte antiterroriste

Une stabilité en trompe-l'œil : crise économique et menace terroriste

Annexe L : Aperçu de la situation humanitaire

TCHAD : Aperçu de la situation humanitaire (au 31 août 2017)



Le Tchad fait face à des crises humanitaires interconnectées, dans un contexte de pauvreté chronique et de faible développement économique. La situation sécuritaire dans les pays voisins a entraîné d'importants mouvements de personnes vers le Tchad, ainsi que des déplacements internes depuis plusieurs années. Des millions de personnes sont touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, en particulier dans la bande sahélienne et récemment dans la Tandjilé. Cette situation est particulièrement préoccupante pendant la période de soudure (juin - sept.). Le pays connaît également des épidémies persistantes de rougeole, d'hépatite E, et actuellement de choléra dans le Sila et le Salamat, et des milliers de cas de paludisme ayant un impact direct sur la morbidité et la mortalité. Tous ces facteurs exposent les populations déjà vulnérables à des crises récurrentes, exacerbant leur vulnérabilité et affectant leur capacité de résilience.

1 INSECURITE ALIMENTAIRE ET MALNUTRITION



Période courante (juin - août 2017)

3,5 millions de personnes en insécurité alimentaire

dont **900 000**

en insécurité alimentaire sévère (phase 3+4) du cadre harmonisé)

soit **26%**

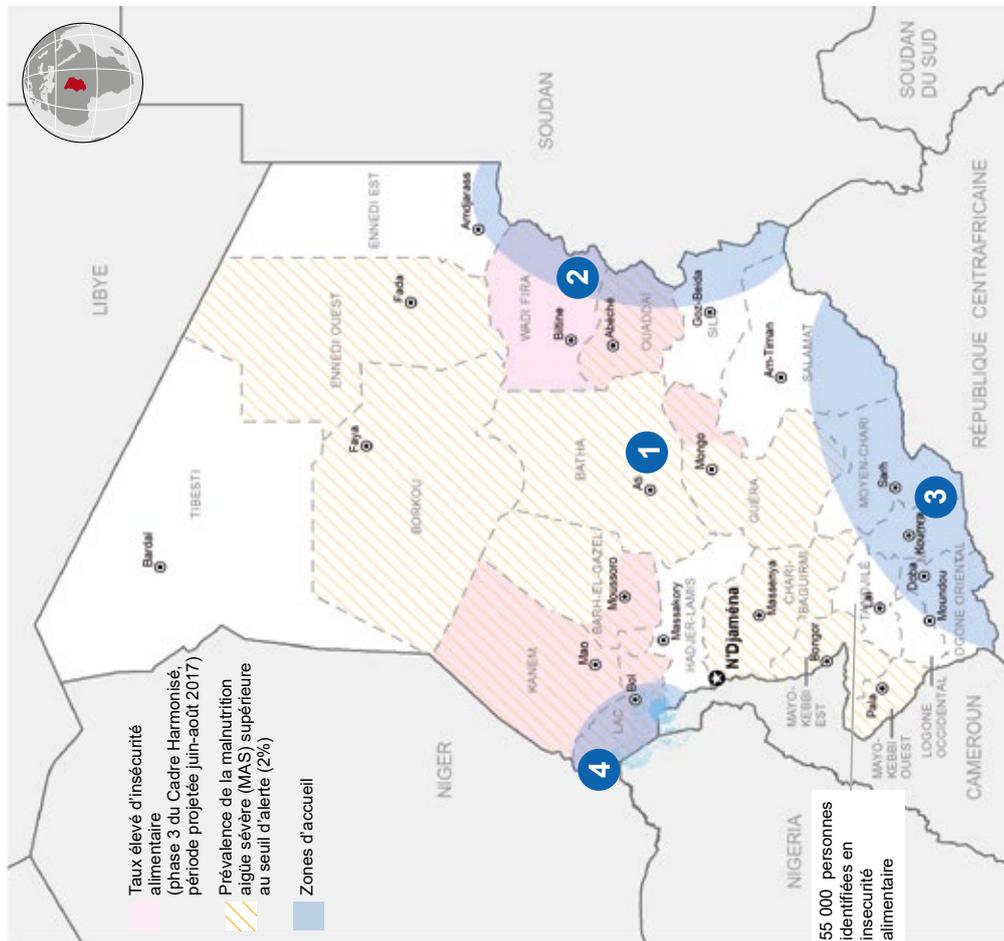
de la population totale affectée par l'insécurité alimentaire

438 101 cas attendus de malnutrition



237 807 cas de malnutrition

aiguë modérée (MAM) aigüe sévère (MAS)



Taux élevé d'insécurité alimentaire (phase 3 du Cadre Harmonisé, période projetée juin-août 2017)

Prévalence de la malnutrition aigüe sévère (MAS) supérieure au seuil d'alerte (2%)

Zones d'accueil

2 AFFLUX DE REFUGIES DEPUIS LE SOUDAN



321 111 réfugiés

3 AFFLUX DE POPULATION DEPUIS LA RCA



74 450 réfugiés



72 559 retournés tchadiens

4 DEPLACEMENTS LIES A LA CRISE DU NIGERIA



8 788 réfugiés



14 810 retournés tchadiens



103 670 personnes déplacées (PDI + mixte)

Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

Date de création: 22 septembre 2017 Sources: OCHA, Gouv du Tchad, UNHCR, Cluster CCCM, Cluster Nutrition, Cadre Harmonisé, SMART Commentaires: ocha-chad@un.org www.unocha.org www.reliefweb.int

Annexe M : Aperçu de la situation en sécurité alimentaire et nutrition

TCHAD : Aperçu de la situation en sécurité alimentaire et nutrition (mai 2017)

SECURITE ALIMENTAIRE

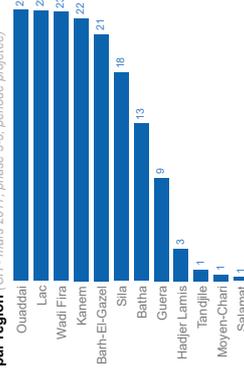
Bien que la campagne agricole 2016/17 présente une production céréalière en augmentation (hausse de 17% par rapport à 2015/16), entraînant une diminution du nombre de personnes en insécurité alimentaire sévère, ces personnes ne disposent pas des moyens nécessaires pour faire face à la période de soudure (juin-août). Selon les projections du Cadre Harmonisé de mars 2017, 897 000 personnes devraient être en insécurité alimentaire sévère pendant la période de soudure, auxquelles s'ajoutent les 495 000 réfugiés et retournés vivant à l'est, au sud et à l'ouest du pays. Au total, près de 4 millions de personnes seront en insécurité alimentaire. Les zones les plus touchées se trouvent essentiellement dans la bande sahélienne, où se trouvent 98 pour cent des personnes frappées par l'insécurité alimentaire sévère au Tchad. Les acteurs humanitaires veilleront en priorité à apporter une assistance alimentaire d'urgence aux personnes en insécurité alimentaire sévère et à renforcer les moyens d'existence des ménages vulnérables.

Personnes en insécurité alimentaire (2015 - 2017)

Source: Cadre harmonisé, phases 2 et supérieures, période projetée

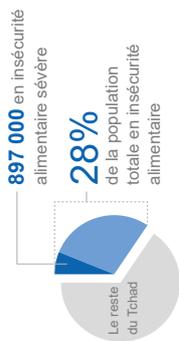


% de la population en insécurité alimentaire sévère par région (CH - mars 2017, phase 3-5, période projetée)



4 millions

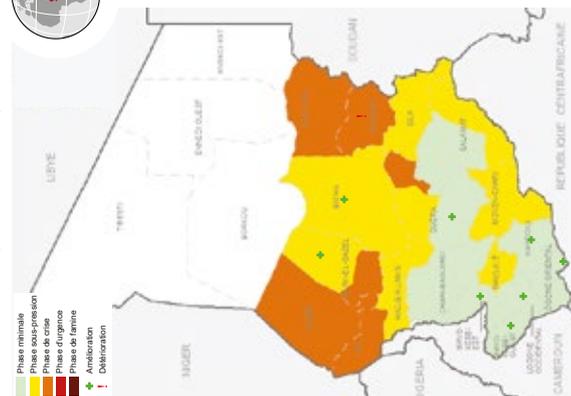
de personnes en insécurité alimentaire



Source: Cadre harmonisé (mars 2017), période projetée (juin-août 2017)

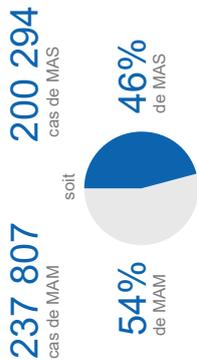
Insécurité alimentaire - Période projetée (juin-août 2017)

Source: Cadre harmonisé (mars 2017 et mars 2017)



438 101

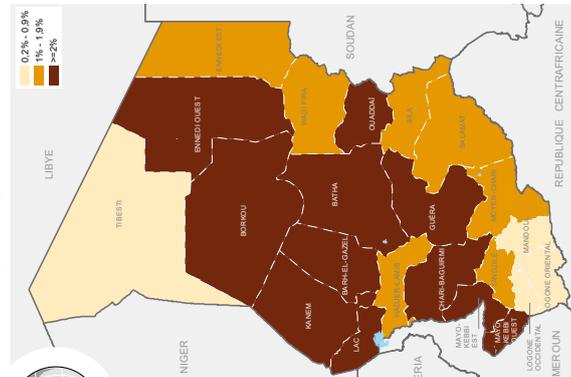
cas attendus de malnutrition



Source: SMART (octobre 2016)

Taux de la malnutrition aigüe sévère (MAS)

Source: SMART (octobre 2016)

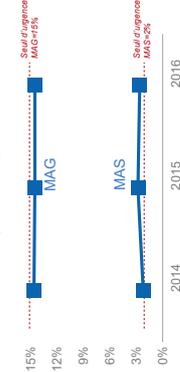


NUTRITION

Les tendances de la malnutrition aigüe globale montrent une légère amélioration de la situation nutritionnelle dans plusieurs régions comparativement à 2015. Cependant la situation reste préoccupante dans la bande sahélienne et également ponctuelle par des poches d'urgences nutritionnelles. La malnutrition chronique demeure un problème de santé dans la quasi-totalité des régions du pays même si la tendance est à la baisse. La mise en œuvre d'une réponse humanitaire à la malnutrition aigüe est prioritaire dans 16 régions y compris dans les camps/sites de réfugiés, retournés et déplacés où le taux de MAG et/ou de MAS est souvent supérieur ou égal au seuil d'urgence (MAG = 15% et MAS = 2%). Les causes de la malnutrition aigüe doivent s'effectuer à travers un ensemble d'interventions portant sur la nutrition, la santé, l'éducation, et l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

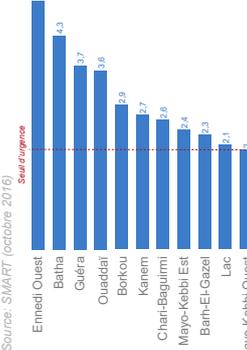
Prévalence de la malnutrition aigüe globale (MAG) et de la malnutrition aigüe sévère (MAS) (2014 - 2016)

Source: Cluster nutrition (octobre 2016)



Prévalence de la malnutrition aigüe sévère (MAS) par région (%) (octobre 2016)

Source: SMART (octobre 2016)



Les frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

Date de création: 15 mai 2017 Sources: UNICEF, PAM, FAO, Cadre Harmonisé, SMART Commentaires: ocha-ctad@un.org www.humanitarianresponse.info/en/operations/ctad www.reliefweb.int

Impressum

Publication:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

3003 Berne

Mise en page:

Mark Manion, Communication Arts

Photos:

Annalena Flury / DDC

Gianluca Guidotti / DDC

Boris Maver / DDC

Commandes:

www.ddc.admin.ch (rubrique «publications»)

Contact spécialisé:

Direction du développement et de la coopération DDC

Division Afrique de l'Ouest

Freiburgstrasse 130

3003 Berne

Tel. +41 58 462 34 75

www.ddc.admin.ch

Berne, 2017